



Diagnostic & Etat Initial de l'Environnement

SCoT Pays
Cœur d'Hérault

Diaporama de synthèse
présenté en
Conseil des Maires
le 13 Avril 2018

Diagnostic Stratégique
Etat Initial de l'Environnement
Version Projet en date du 13 mai 2018



1

INTRODUCTION

Ordre du jour

■ Diagnostic territorial

- ✓ Positionnement territorial et fonctionnement urbain
- ✓ Dynamique démographique
- ✓ Accessibilité au logement
- ✓ Économie territoriale
- ✓ Transports et déplacements

■ Etat initial de l'environnement

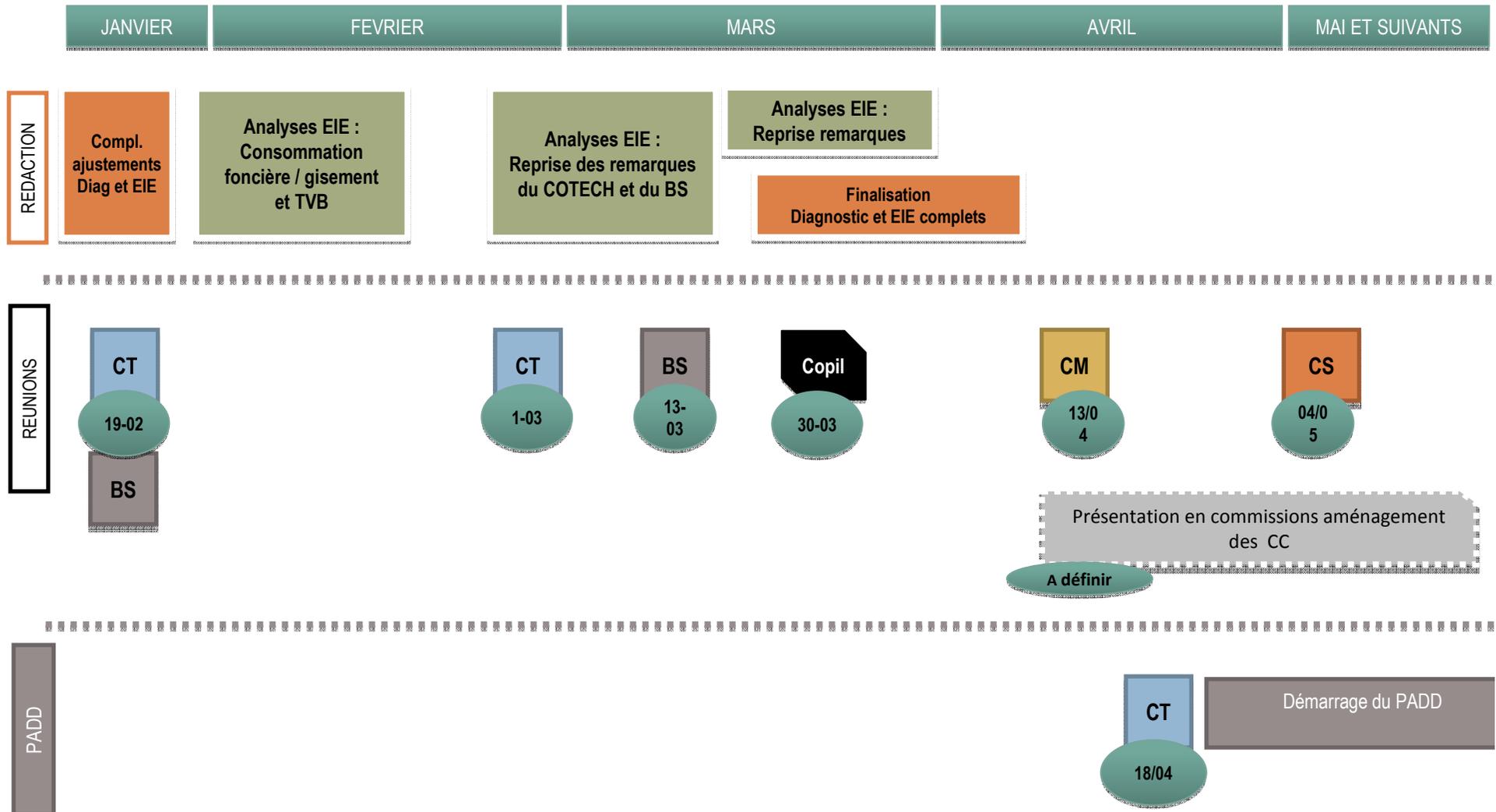
- ✓ Paysage et patrimoine dans toute leur diversité, avec zoom TVB
- ✓ Ressources naturelles, avec zoom foncier
- ✓ L'énergie, gaz à effet de serre et climat
- ✓ Pollutions et nuisances
- ✓ Risques naturels et technologiques

Échanges à la fin de la présentation

Structure de la présentation des thématiques

- Points clés du diagnostic
- Ouverture sur les questions stratégiques du SCoT PCH

Rappel du calendrier





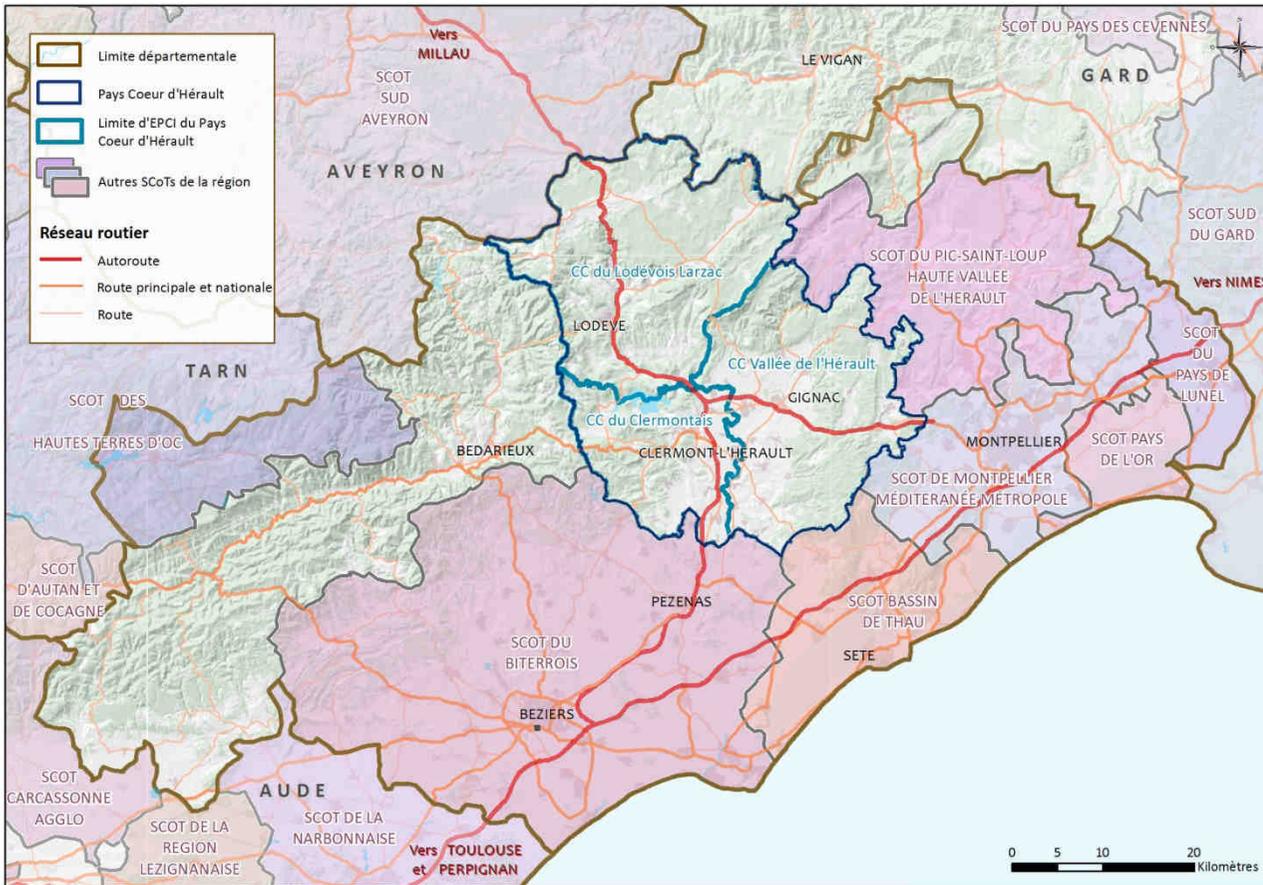
2

Diagnostic territorial



1.1 Quels enjeux pour le positionnement du territoire et son fonctionnement ?

Enjeu de complémentarité du SCoT avec ses territoires voisins



Réalisation : TERCIA consultants, février 2017

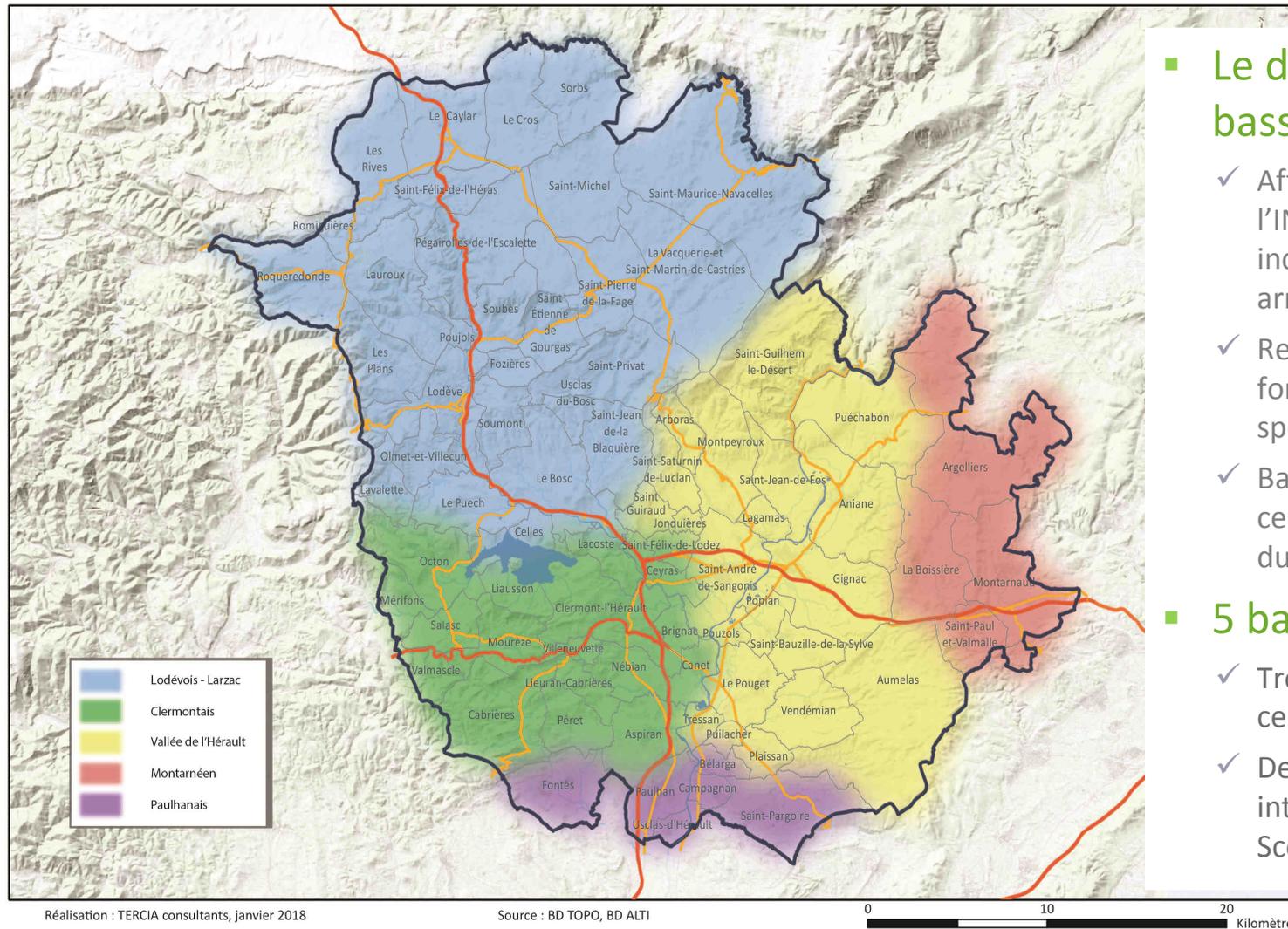
Source : BD TOPO® © V2 IGN-F - 2015, BD ALTI® © IGN-F - 2014 et PCH 2017

- **Un territoire de convergence au positionnement stratégique**
 - ✓ 4 pôles structurants à moins de 50 km - Dont un pôle métropolitain de 300 000hab (Montpellier)
- **Deux infrastructures routières conditionnant les relations territoriales**
 - ✓ 15 échangeurs
 - ✓ La moitié des communes SCoT dans l'aire urbaine montpelliéraine (2010)
- **Une attractivité touristique/ loisirs pour les populations voisines**

Ouverture vers les territoires voisins : une opportunité à saisir ?

Quel positionnement vis-à-vis de ses territoires voisins pour affirmer ses spécificités et cultiver les complémentarités ?

La structuration territoriale : armature et bassins de vie



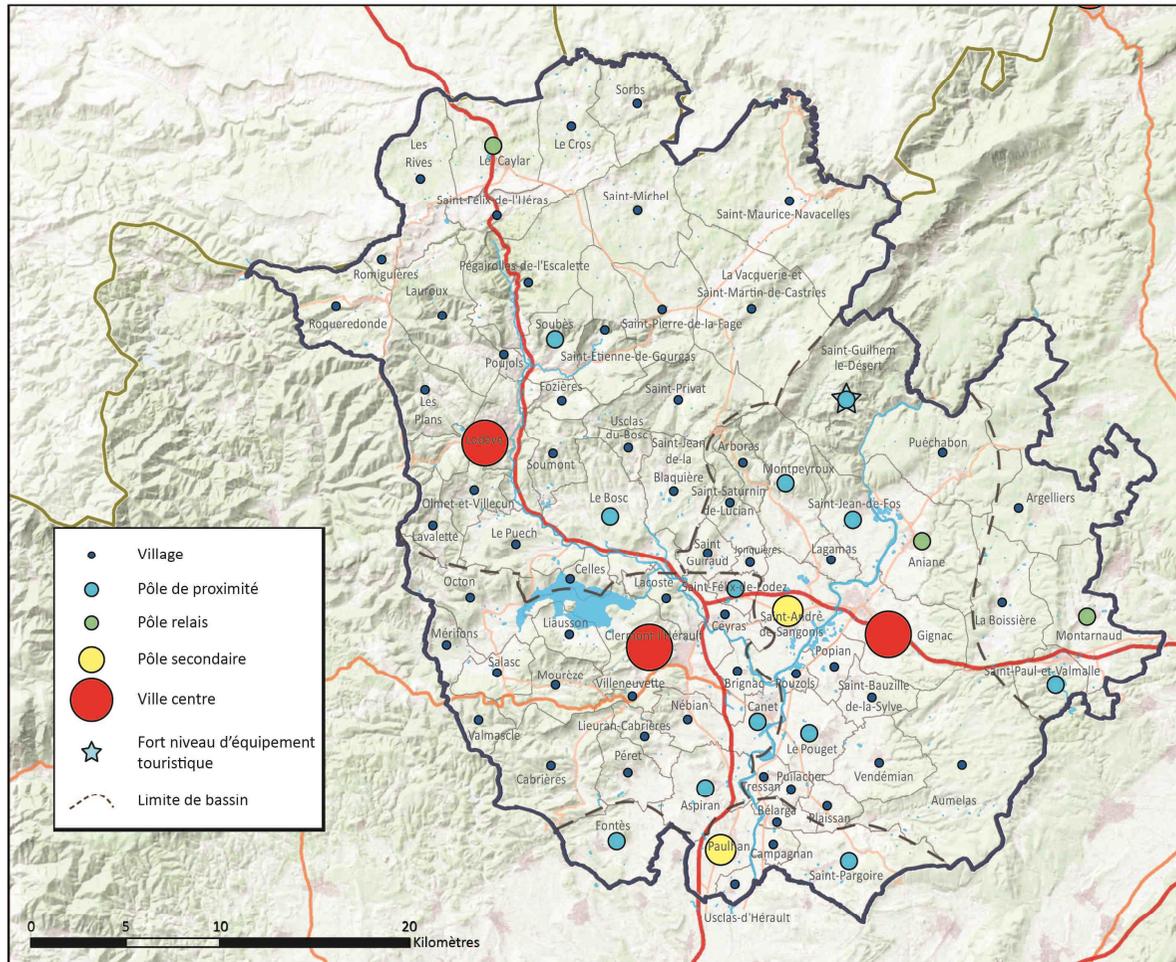
Le découpage en bassin de vie

- ✓ Affinage des bassins de l'INSEE par plusieurs indicateurs : géographie, armature, mobilités,...
- ✓ Reflet des réalités vécues/ fonctionnements/ spécificités
- ✓ Base d'analyse pour certains indicateurs clés du diagnostic territorial

5 bassins de vie

- ✓ Trois grands bassins centrés sur le territoire
- ✓ Deux plus en interdépendance avec les Scot voisins

Enjeu d'organisation urbaine structurante *pour le maintien d'une identité encore rurale et le renforcement de l'autonomie du territoire*



Réalisation : TERCIA consultants, janvier 2018

Source : BD TOPO® © V2 IGN-F - 2015, BD ALTI® ©

■ 3 centralités majeures

- ✓ 2 villes historiques : Lodève et Clermont l'Hérault
 - Offres complètes de commerces et équipements
- ✓ Gignac
 - Sous influence montpelliéraine

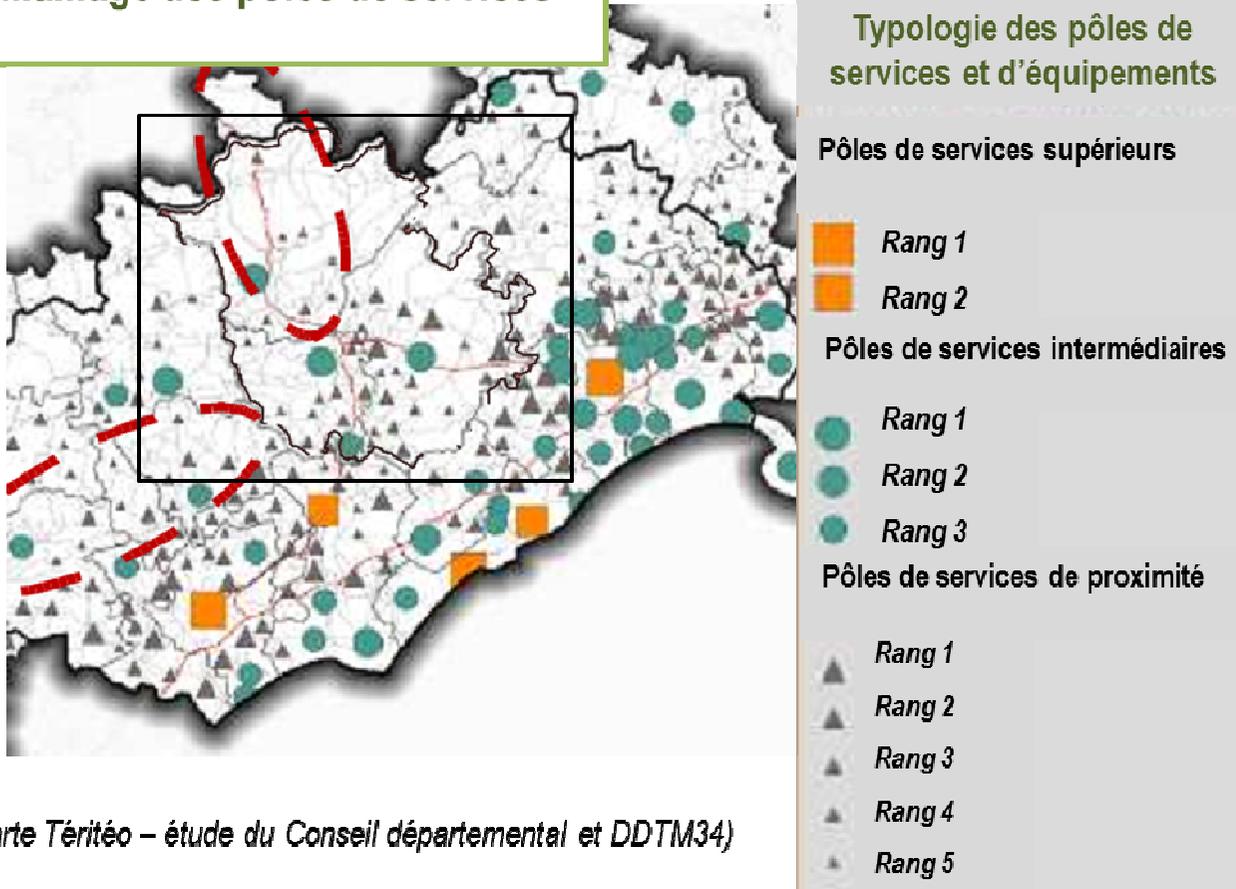
■ Des niveaux de pôles complémentaires maillant le territoire

- ✓ 2 pôles secondaires émergents
- ✓ 3 pôles relais
- ✓ Des pôles de proximité pour satisfaire les besoins quotidiens
- ✓ Des spécificités communales

Quelle consolidation de l'armature urbaine pour préserver le caractère rural du territoires et les grands équilibres ?
Quelles réponses aux mutations en cours ? Quelle coordination entre l'armature multipolaire et l'accueil de population pour répondre aux besoins des habitants et limiter les déplacements ?

Enjeu de solidarité territoriale à trouver *entre Nord et Sud, entre zones rurales et urbaines*

Maillage des pôles de services



(Carte Tèritéou – étude du Conseil départemental et DDTM34)

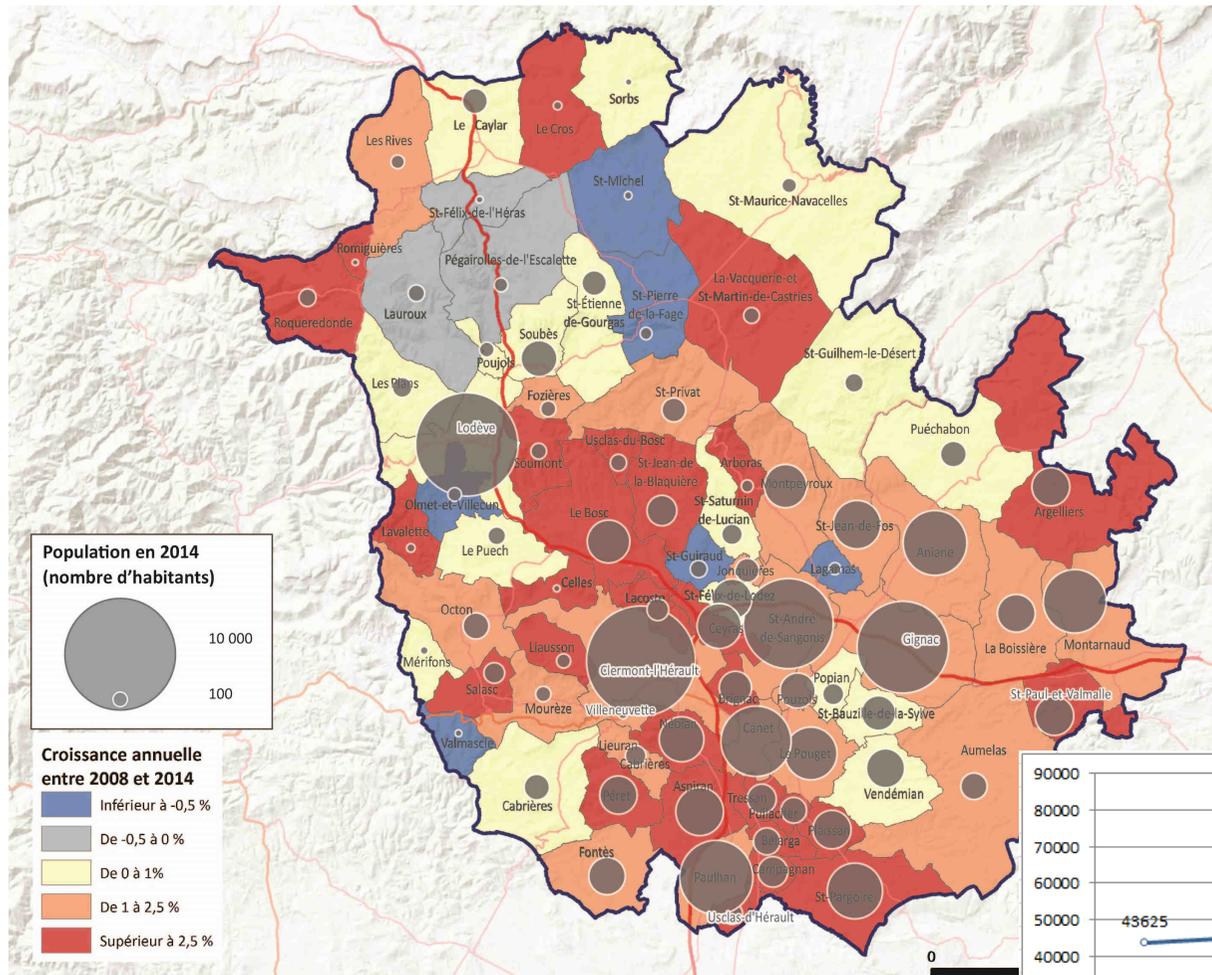
- Une offre de services intermédiaires relativement bien fournie et équilibrée
 - ✓ Les pôles majeurs et secondaires concentrant une diversité, gamme et nombre d'équipements et services conséquents
- Une offre de services de proximité contrastée Nord/Sud
 - ✓ Des zones rurales moins accessibles
 - ✓ Des pertes de services pouvant participer au tassement démographique

Quels choix dans la répartition des équipements et services entre le Nord et le Sud ?
Quelle réponse à la disparition du panier de services et de commerces de proximité dans les zones rurales ?



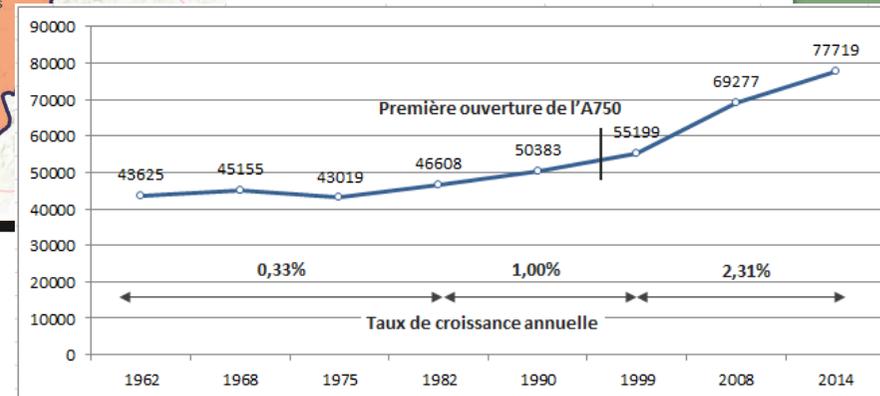
1.2 Quels enjeux pour la dynamique démographique du PCH ?

Enjeu de répartition future des populations



- 77 719 habitants (INSEE 2014)
- Croissance démographique très soutenue et continue
 - ✓ +2,31%/an entre 99 et 2014 (contre 1,4% dans l'Hérault)
 - ✓ +1,93% entre 2008 et 2014
 - ✓ + 64% de population en 30 ans

*Scénario tendanciel :
+40 000 habitant en
20 ans....*



**Quel rythme de croissance dans l'avenir au regard des capacités d'accueil du territoire ?
Quel devenir de la ruralité dans un contexte de forte croissance démographique ?**

Enjeu de répartition future de l'accueil de population à organiser

Bassin de vie (nombre de communes)	Pop 2014 (%)	Taux Evolution 08 / 14 (%)	Evolution hab. 08/14 (ratio par commune)	Part de l'évolution totale
Lodévois et Larzac (28)	14 419 (18,6%)	+23,5%	122	8,5%
Clermontais (18)	21 761 (28,0%)	+49,0%	263	36,9%
Vallée de l'Hérault (21)	27 100 (34,9%)	+40,5%	276	32,1%
Montarnéen (4)	5 923 (7,6%)	+34,0%	44	9,8%
Paulhanais (6)	8 516 (11,0%)	+44,9%	97	12,7%
Total général	77 719 (100%)	+38,5%	801	100,0%

- **Une concentration de la population dans la moyenne vallée de l'Hérault**

- ✓ 4 communes dépassent les 5 000 habitants concentrant plus d'1/3 de la population
- ✓ 25 communes de moins de 200 habitants
- ✓ PCH : un territoire au caractère rural

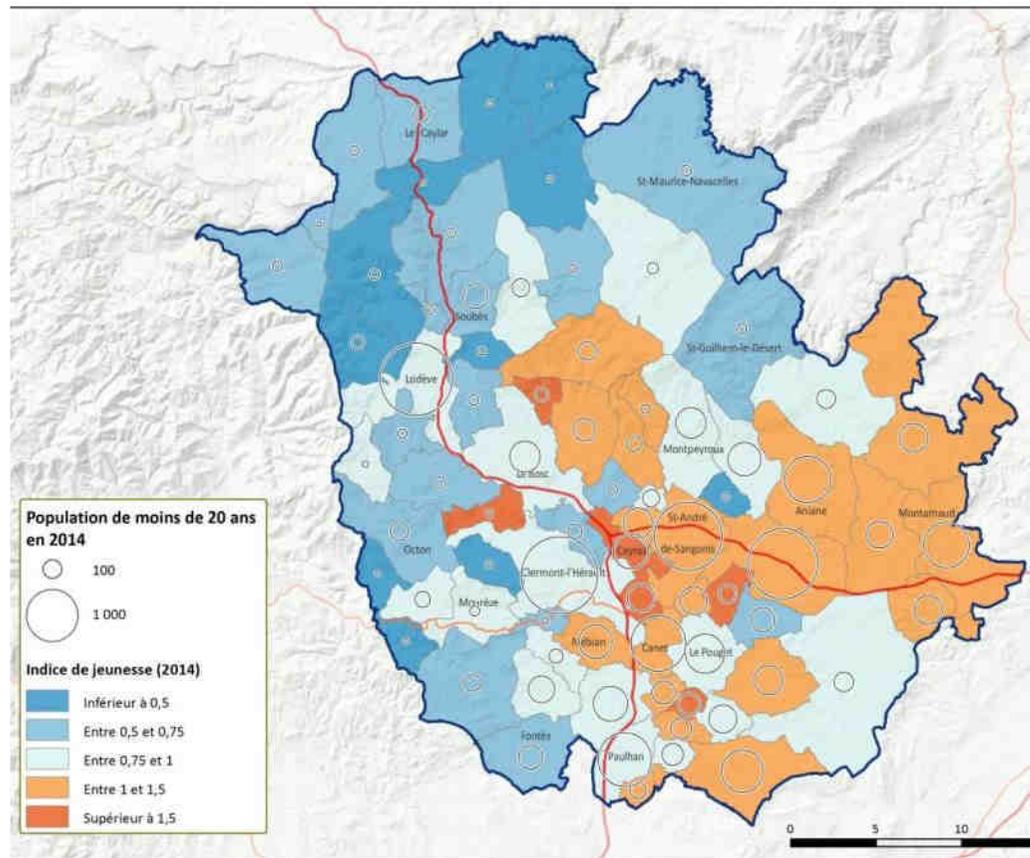
- **Croissance façonnant de nouveaux équilibres :**

- ✓ Entre 1999 et 2014 : la moitié de la population accueillie sur 8 communes :
 - Clermont l'Hérault, Gignac, Canet, Saint André de Sangonis, Paulhan, Saint Pargoire, Aniane, Ceyras
- ✓ Entre les territoires : un sud dynamique/des franges nord et ouest aux dynamiques plus contrastées
- ✓ Entre communes d'un même bassin : dynamique des polarités plus faibles que leur périphérie
 - Clermont l'Hérault et Gignac : + 2,3 % // Brignac et Ceyras : + 5,4%
 - Lodève : 0,08 % // Soumont : + 5,67%,

Quelle répartition, quels équilibres de l'accueil de population à moyen terme : entre bassins ? entre polarités et communes rurales/résidentielles ?

➔ Réflexion à mener en lien étroit avec l'attractivité du territoire en matière de développement économique, logements, qualité du cadre de vie, modalités de déplacement...

Double enjeu : adaptation à la diversité des besoins des populations et amélioration de la mixité sociale



Réalisation : TERCIA consultants, septembre 2017

Source

Quelles réponses aux besoins des populations spécifiques : jeunes, personnes âgées, familles monoparentales?
 Quelles intentions de rééquilibrage et d'amélioration de la mixité sociale?

■ Une population jeune

- ✓ Territoire attractif pour les familles primo-accédantes
- ✓ De forts contrastes entre bassins :
 - Profils ruraux marqués par le vieillissement
 - Secteurs plus accessibles : tirés par le dynamisme de la métropole

■ Une population relativement modeste

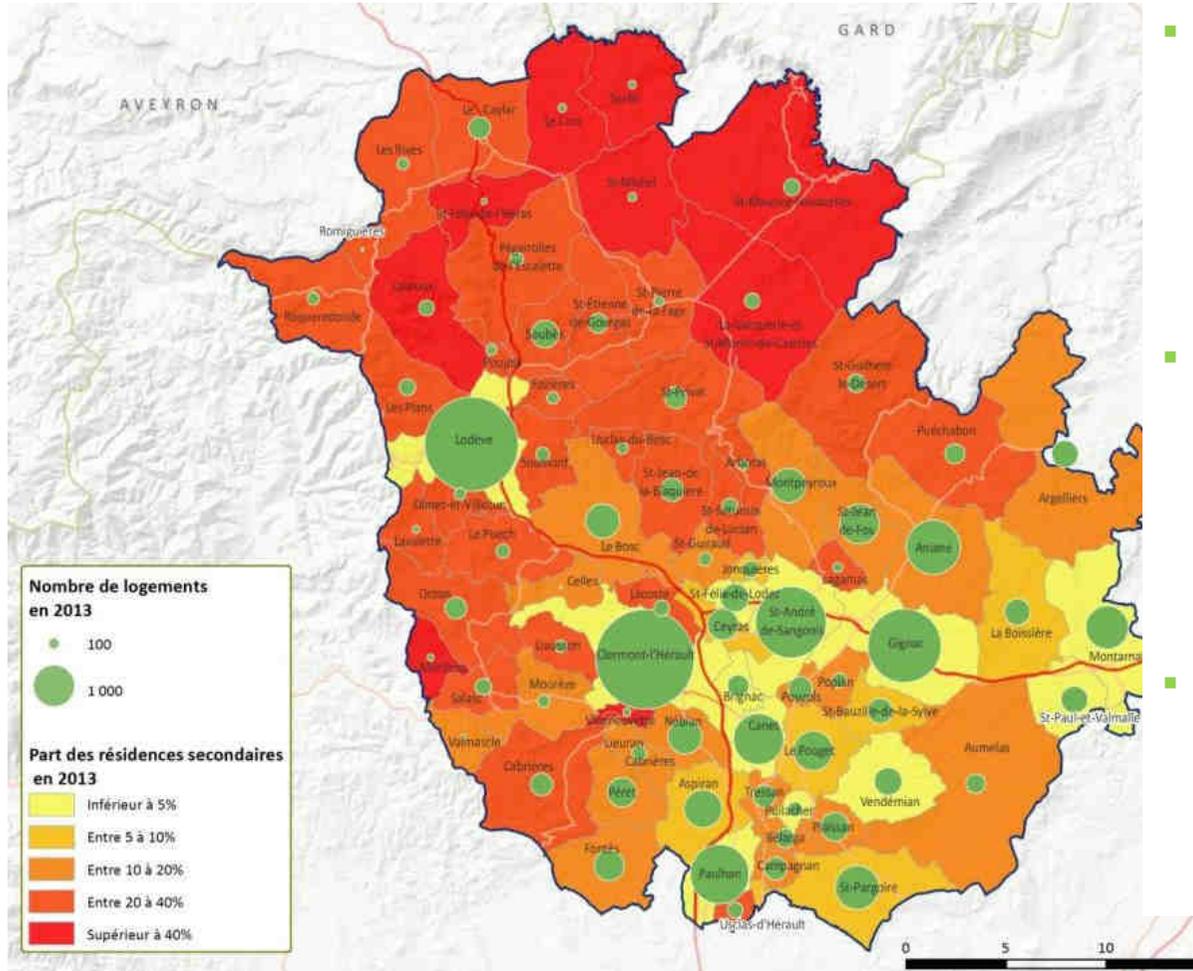
- ✓ Revenu inférieur à la moyenne départementale
- ✓ Des disparités importantes sur le territoire et des changements socio-économiques : augmentation de la part des cadres et professions intermédiaires

	Médiane du niveau de vie	Part des ménages fiscaux imposés
CC LL	16 653	40,5%
CCC	17 875	44,4%
CC VH	19 283	49,6%
Hérault	18 765	51,9%



1.3 Quels enjeux pour la structuration du parc de logement ?

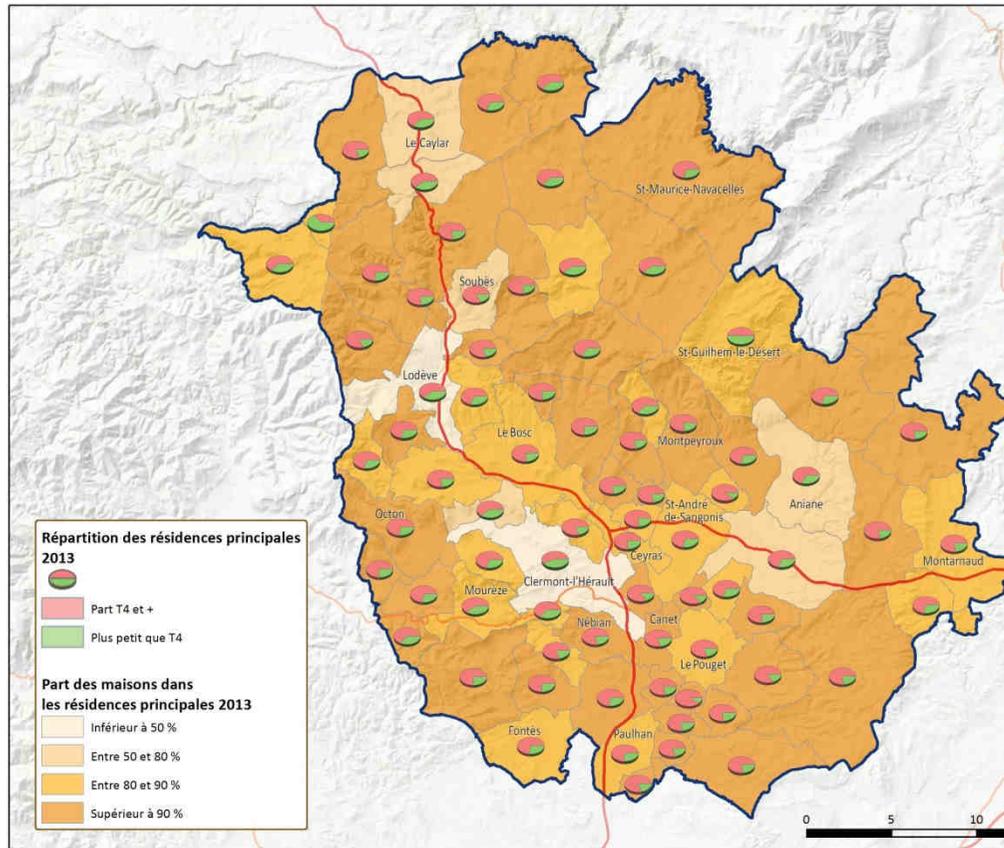
Enjeu d'anticipation des besoins de production de logements



- **40 350 logement en 2013**
- **Un parc en forte croissance *malgré un ralentissement des constructions ces dernières années***
 - ✓ 11% de logements supplémentaires entre 2008 et 2013 (équivalent à la croissance)
 - ✓ Entre 2002 et 2012 : 720 logements/an commencés
- **Un territoire qui vit à l'année**
 - ✓ 80% de résidences principales, et concentration des secondaires à l'ouest et au nord (cf. diapo suivante)
 - ✓ Un phénomène de vacance structurelle : notamment dans les centres anciens mais des politiques qui se structurent pour y répondre
- **Des besoins en logements endogènes importants**
 - ✓ Le desserrement des ménages absorbe 18 % des résidences principales
 - ✓ Le renouvellement du parc immobilier

Quelle adéquation entre la production de logements et la croissance démographique/ besoins des populations? Quel rôle des centres- villes et centres-bourgs dans la réponse aux besoins en logement ? Quelle répartition des nouveaux logements entre bassins/ entre polarités et communes rurales/résidentielles ? Quelle prise en compte de la dimension touristique des communes?

Enjeu d'adéquation entre le parc de logements du SCoT et les besoins de sa population



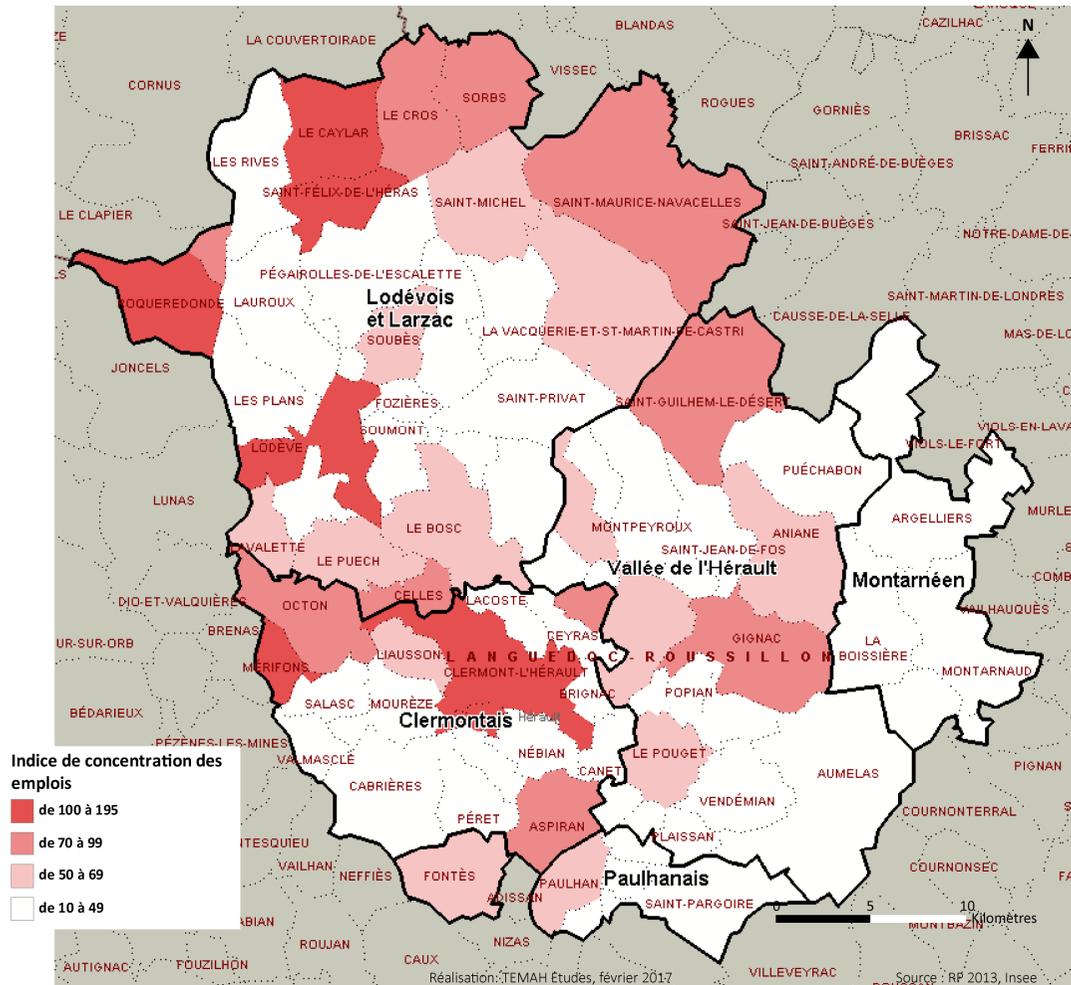
Quelle adéquation entre la production de logements et la diversité des besoins ? Quelles réponses au besoin de renouvellement des formes urbaines et des typologies ? Quelles réponses aux besoins de rééquilibrage de l'offre de logements à vocation sociale ?

- **Une dominance de la maison individuelle de grande taille**
 - ✓ 79 % de maisons contre – de 50% sur l'Hérault – exception des pôles majeurs
 - ✓ Une carence en petits logements : 71 % de T4 et + mais des projets qui devraient engager un redressement
 - ✓ Manque de diversité identifié dans les PLH comme problématique forte
- **Une majorité de propriétaires occupants: 66% de propriétaires**
- **Des logements locatifs et modestes en grande partie inadaptés à la demande**
 - ✓ Déficit de T1 et T2, avec forte concentration dans les polarités
 - ✓ Seulement 5,2% de LLS et pas de rattrapage entre 2008 et 2013
 - ✓ Problèmes d'insalubrité, de précarité énergétique,...
 - ✓ Un potentiel de reconquête important et plusieurs projets déjà lancés : PIG, OPAH, RHI-THIRORI



1.4 Quels enjeux pour l'économie territoriale ?

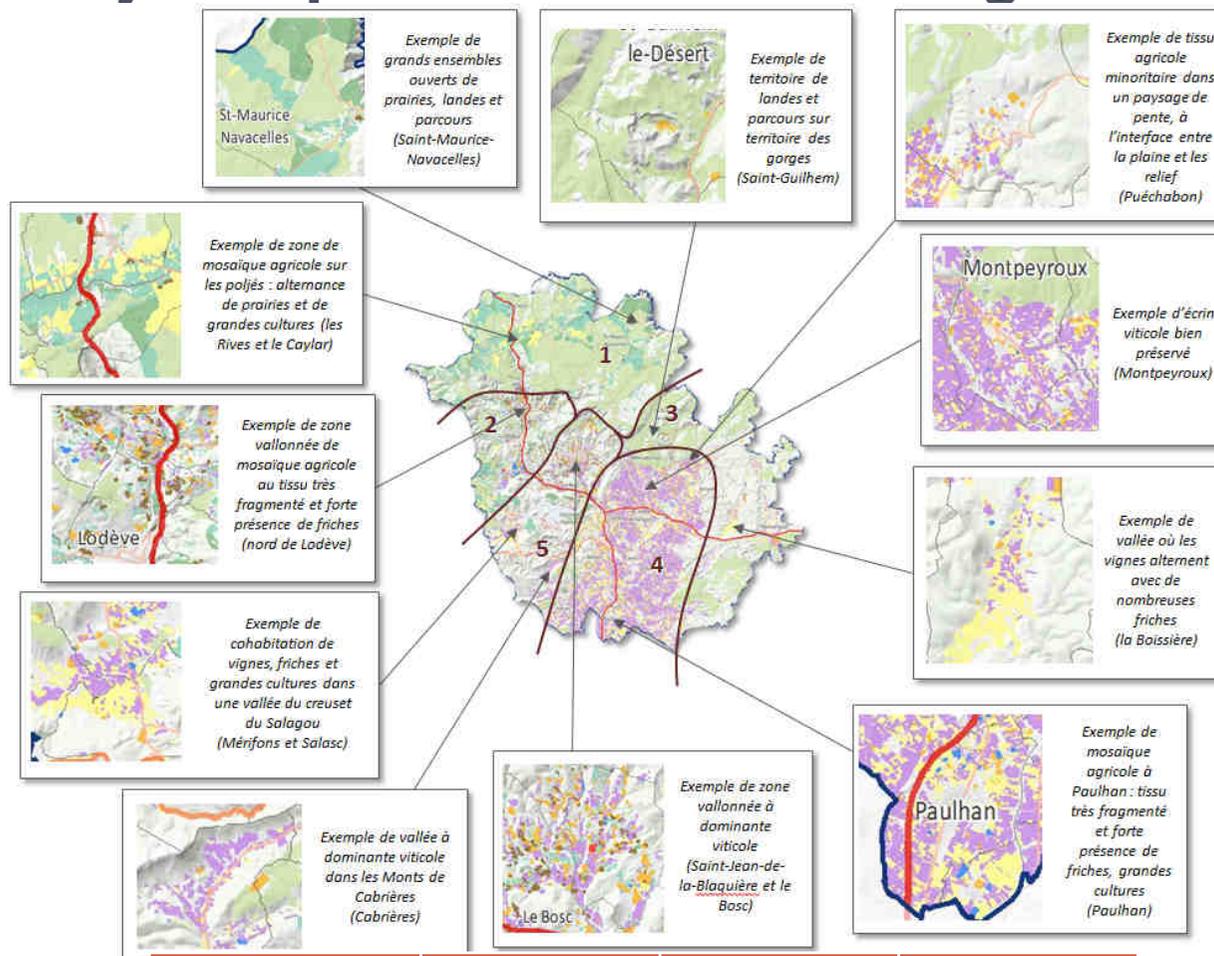
Enjeu de consolidation de l'économie locale face à une croissance démographique dynamique sous influence métropolitaine



- Une économie dynamique portée par la croissance démographique
 - ✓ +43% d'établissements entre 2008 et 2015
 - ✓ Dont 76% autour de l'A750 et l'A75
- mais une population qui augmente plus vite que les emplois
 - ✓ Un taux d'emploi bas : 1 pour 3,95 habitants (contre 2,6 en Région)
 - ✓ 15,9% de chômeurs (contre 13,6% en 2008)
- Un tissu économique dominé par l'agriculture et les activités présentes
 - ✓ Activités productives : 40 % des établissements mais 21 % des emplois
 - ✓ Établissements agricoles : 1/4
- Les secteurs des services et commerces les plus créateurs d'emplois
 - ✓ + 962 emplois (08-13) pour le commerce

Quel positionnement économique du territoire? Quel objectif de création d'emploi pour améliorer le taux d'emploi local?
 Quelle ambition de rééquilibrage entre économie résidentielle dynamique et productive?
 Quelles filières privilégier et renforcer? Quels besoins de sécurisation du foncier productif (agricole, forestier, ENR)?

Enjeu de préservation d'un tissu agricole multifonctionnel



	Total des établissements actifs en 2014	dont établissements agricoles	% des établissements agricoles
Lodévois et Larzac	1763	170	9,6%
Clermontais	2526	261	10,3%
Vallée de l'Hérault	3078	475	15,4%
Montarnéen	672	48	7,1%
Paulhanais	878	137	15,6%
PCH	8917	1091	12,2%

Quelle ambition de préservation du foncier agricole productif? Des autres fonctions agricoles? Quelle place dans les choix d'aménagement du territoire? Quels arbitrages dans les secteurs de forte valeur et de développement urbain?

Une agriculture bien présente et diversifiée

- ✓ Surfaces agricoles = 63 123 ha : la moitié de la superficie totale du territoire
23 % de vigne, 45% d'estive/parcours,
- ✓ SAU = 40 000 ha

Des espaces agricoles à haute valeur productive

- ✓ Filière viticole pourvoyeuse d'emplois en restructuration
- ✓ Des filières animales aux situations disparates

40 % d'espaces agricoles à fort voire très fort potentiel économique

- ✓ 15 % de surface agricole à bon potentiel
- ✓ Système d'irrigation : 4800 ha d'espaces agricoles potentiellement irrigables : en grande partie sur la vallée de l'Hérault, Lodévois et Salagou
- ✓ Les signes de qualité : AOP viticoles et fromagères

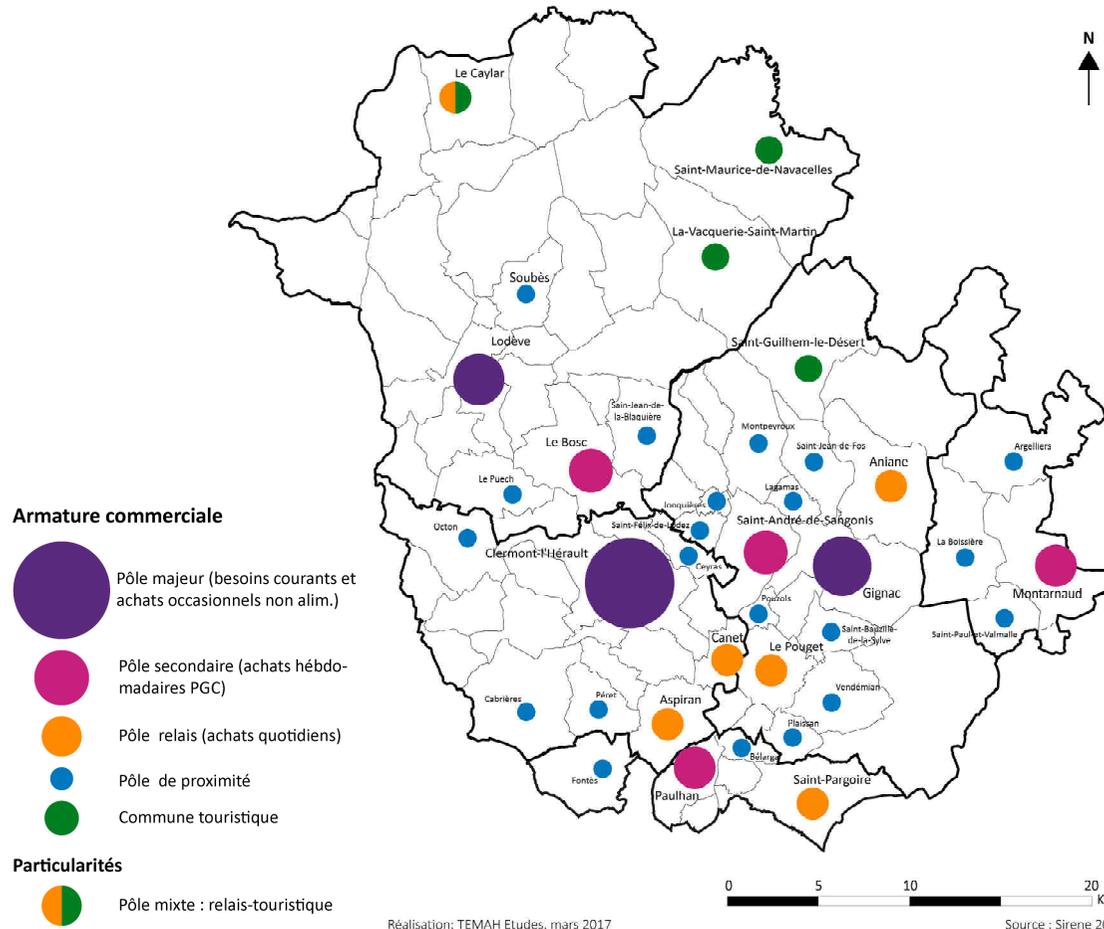
Des espaces agricoles porteurs de biodiversité

- ✓ 70 % des espaces agricoles porteurs d'enjeu fort à très fort ...analyse affinée lors de la réalisation TVB

Des espaces agricoles essentiels face aux risques d'inondation

- ✓ 45 % participant à la prévention des risques

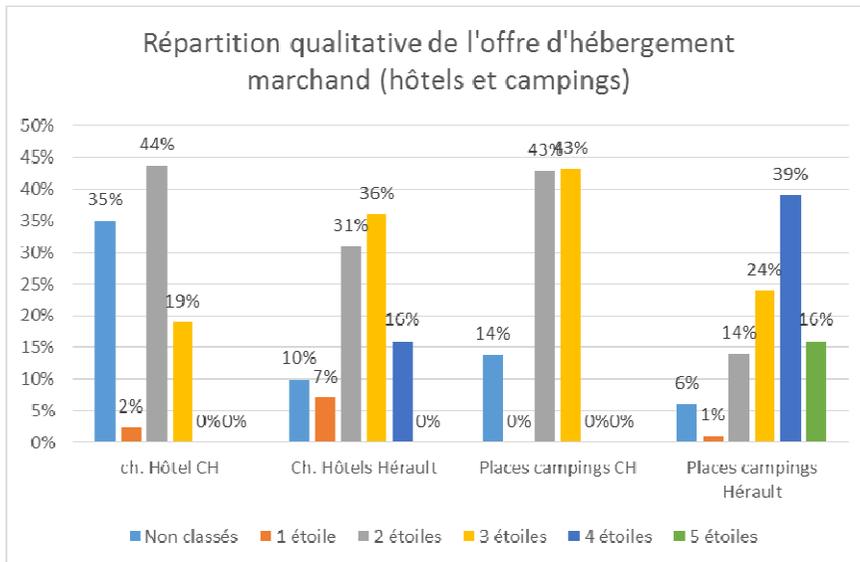
Enjeu de complémentarité à trouver *entre une armature commerciale diversifiée en périphérie et plus fragile en centre bourg*



- **Un territoire bien pourvu en offre commerciale**
 - ✓ Bien maillé en commerces de proximité : 1 commerce pour 97 hab. (1 pour 169 dans l’Hérault)
 - ✓ Grands commerces répartis sur pôles principaux et intermédiaires
 - ✓ Projets commerciaux : dans la zone de la Salamane
 - ✓ Les centres villes des 3 pôles majeurs souffrent d’une vacance structurelle. Projets de revitalisation en cours (Lodève) ou en projet
- **Des besoins en non alimentaires moins bien couverts**
 - ✓ Taux de maintien des dépenses sur le territoire inférieur à 50 %
 - ✓ Mais une offre de base assez étendue et diversifiée
- **Une armature commerciale multipolaire, différente de l’armature urbaine**

- Quelle adéquation du dimensionnement du développement avec la croissance démographique/ répartition territoriale et les nouveaux modes de consommation? Quelles réponses aux besoins de modernisation de l’existant?
- Quelle place pour les centralités dans l’armature et le développement commercial? Quelles réponses pour consolider l’offre en centre-bourgs et limiter la vacance commerciale? Quels nouveaux équilibres entre les polarités au sein de l’armature urbaine?

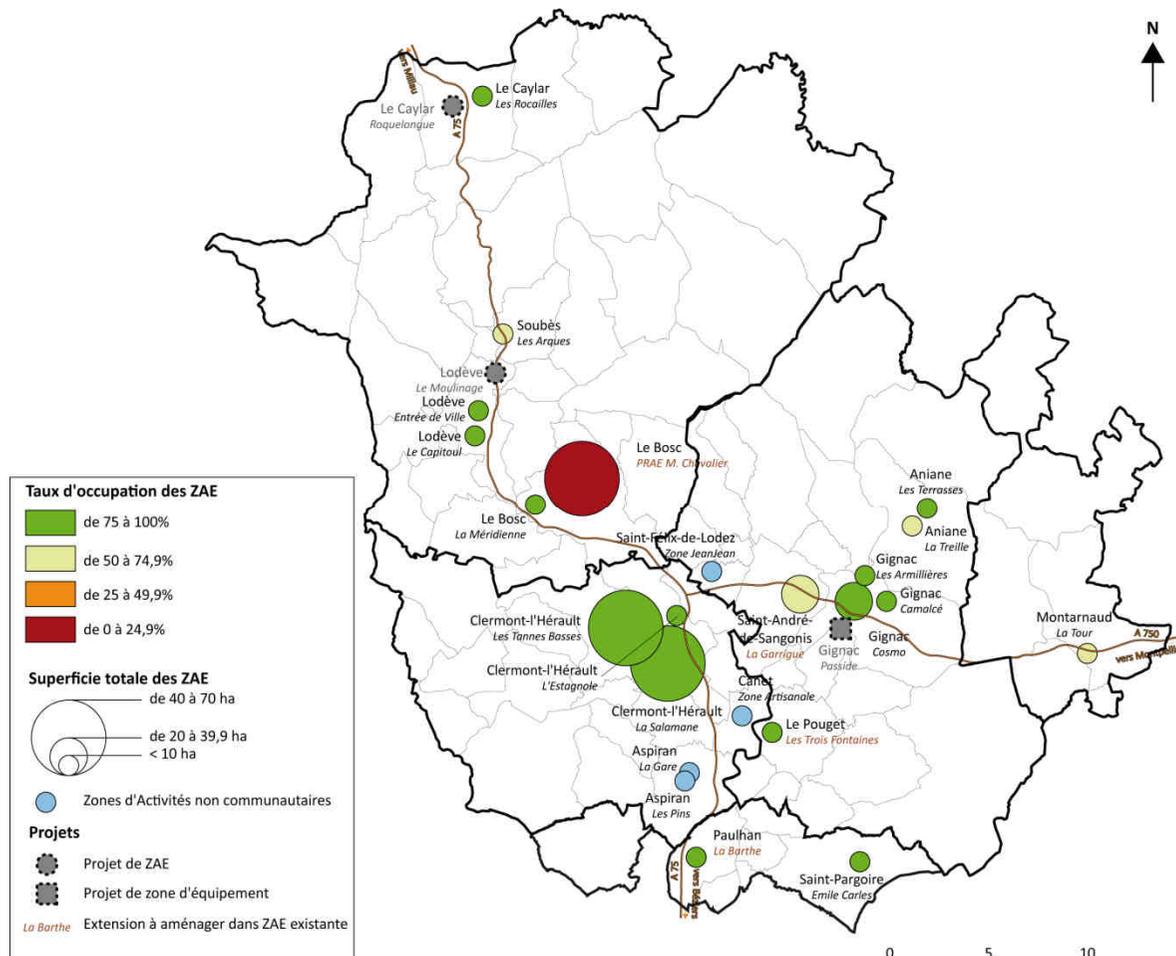
Enjeu d'adéquation entre offre d'hébergement et attractivité touristique du territoire *(sites touristiques, de loisirs et culturels)*



- **Un fort "potentiel de site" pas forcément traduit en retombées économiques**
- **Une offre en sites touristiques exceptionnelle**
 - ✓ 3 Grands sites de Frances,
 - ✓ offre de pleine nature nombreuse
 - ✓ Patrimoine labellisé
 - ✓ Projets de valorisation/ aménagement/ mise en tourisme
- **Une offre d'hébergement faible qualitativement et quantitativement**
 - ✓ 24 650 lits touristiques dont seulement 30 % en hébergements marchands
 - ✓ Nombreux projets pour compléter l'offre
 - Hébergements hôteliers : Aniane, Clermont l'Hérault, Roqueredonde...
 - Stratégie touristique du PCH, du Clemontais
 - Mise en tourisme

- Quelle place accorder aux résidences secondaires et aux lits marchands dans la production de logements? Quels besoins de développement d'UTN (Unités Touristiques Nouvelles) en zone de montagne ?
- Quels choix de valorisation / préservation des atouts du territoire (au service de la création d'emplois pérennes)?
- Quelle organisation de l'accueil touristique et des déplacements?

Enjeu de prise en compte des besoins en foncier économique et d'adéquation de l'offre



Réalisation: TEMAH Etudes, février 2018

Source : Sydel

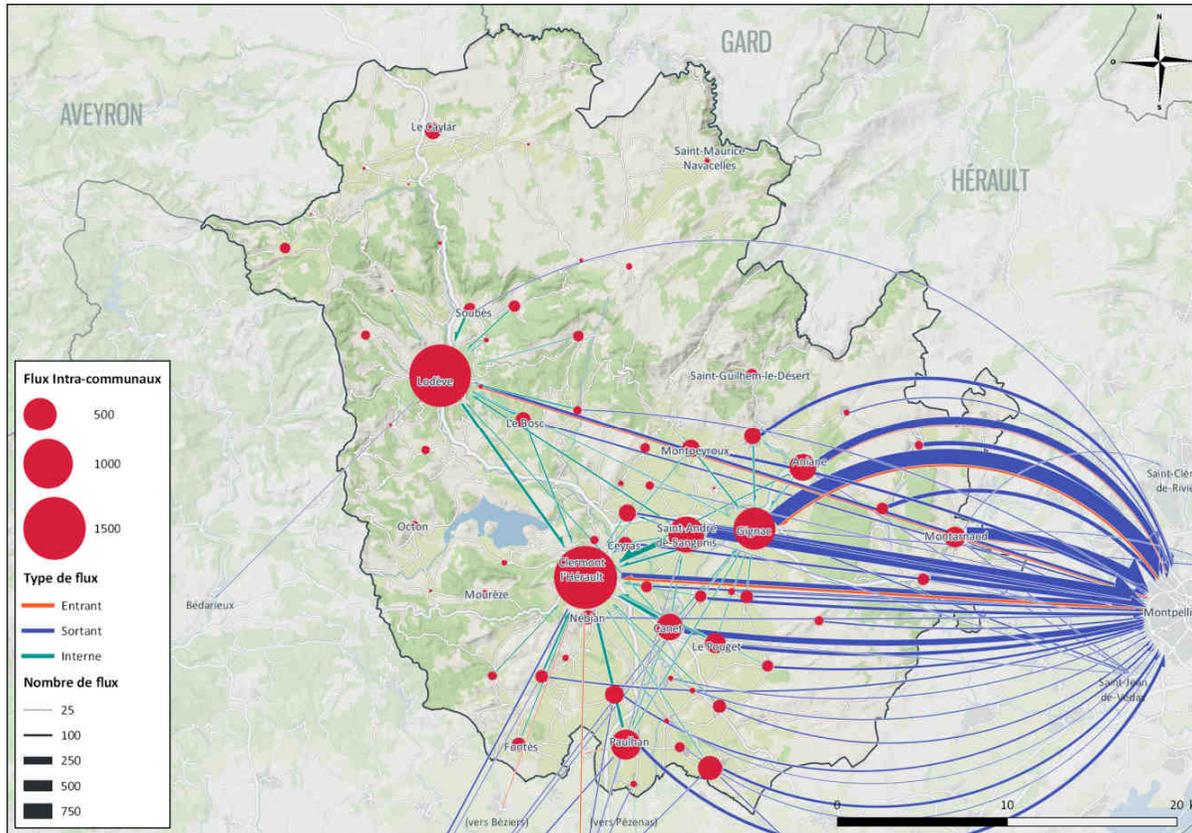
- **L'offre en foncier économique**
 - ✓ 19 zones d'activités intercommunales et 299 ha de foncier dédié
 - ✓ Réserves foncières importantes
 - à court et moyen terme : 24 ha aménagés dont 8 ha à la Salamane
 - À moyen et long terme : 44 ha d'extensions possibles (PLU)
- **Des besoins de locaux professionnels variés**
 - ✓ Demandes portent sur des parcelles de petite (-1000m²) ou moyenne taille (1000 à 3000 m²)
- **Une adéquation de l'offre à la demande à surveiller**
 - ✓ Un foncier pas forcément adapté aux demandes endogènes ou exogènes
 - ✓ Une demande exogène difficile à mobiliser
 - ✓ Une offre en immobilier d'entreprise limitée à développer

- Quelle adaptation de l'offre de foncier dédié aux activités économiques à la demande, notamment endogène?
- Quels entreprises / emplois favoriser et quelles adaptations de l'offre ?
- Quel dimensionnement au regard des besoins?
- Quelle place pour les centralités/ tissus urbains mixtes dans l'accueil d'activités ?



1.5 Quels enjeux pour l'offre de mobilité et de déplacement du territoire?

Enjeu d'adéquation entre armature urbaine et mobilité durable



Réalisation : Inddigo - Territoires, Aménagement & Mobilités - Avril 2017

Sources : BRGM, OpenStreetMap.org, UE MNE

- **Des besoins de mobilité hétérogènes et en augmentation**
 - ✓ Une part importante d'actifs ne travaillant pas sur leur commune de résidence (43%)
 - ✓ Des déplacements D/T captés par les centralités majeures (57% résident et travaillent sur le territoire)
 - ✓ Une majorité de déplacements réalisés en véhicules particuliers : 77 % des déplacements D/T internes en voiture et 93 % pour les D/T externes
 - ✓ Des besoins en mobilité « loisirs » importants
- **Une offre de mobilité à compléter**
 - ✓ Un réseau routier structuré mais favorisant l'accessibilité en voiture
 - ✓ Une offre de TC émergente : structuration articulée autour de Montpellier (mais 34 communes non desservies) / une desserte interne hétérogène / TAD complétant l'offre
 - ✓ L'intermodalité encore peu développée
 - ✓ Une offre de covoiturage en développement

- Quelle **organisation du territoire** / quels **secteurs de développement urbains** favorables à la mobilité durable ?
- Quelle **hiérarchisation** des voiries structurantes pour combiner accessibilité au territoire/ développement des transport en commun et du co-voiturage ?

Enjeu d'organisation des mobilités de proximité et d'intégration de l'offre dans les tissus urbains



- **Des difficultés de stationnement dans les hyper-centres**

- ✓ Saturation des hyper centres les rendant peu attractifs
- ✓ Conflits d'usage entre actifs et résidents
- ✓ Une prise en compte dans les pôles urbains qui se développe (politique de stationnement)

- **Des modes d'urbanisation récents qui encouragent le recours à la voiture**

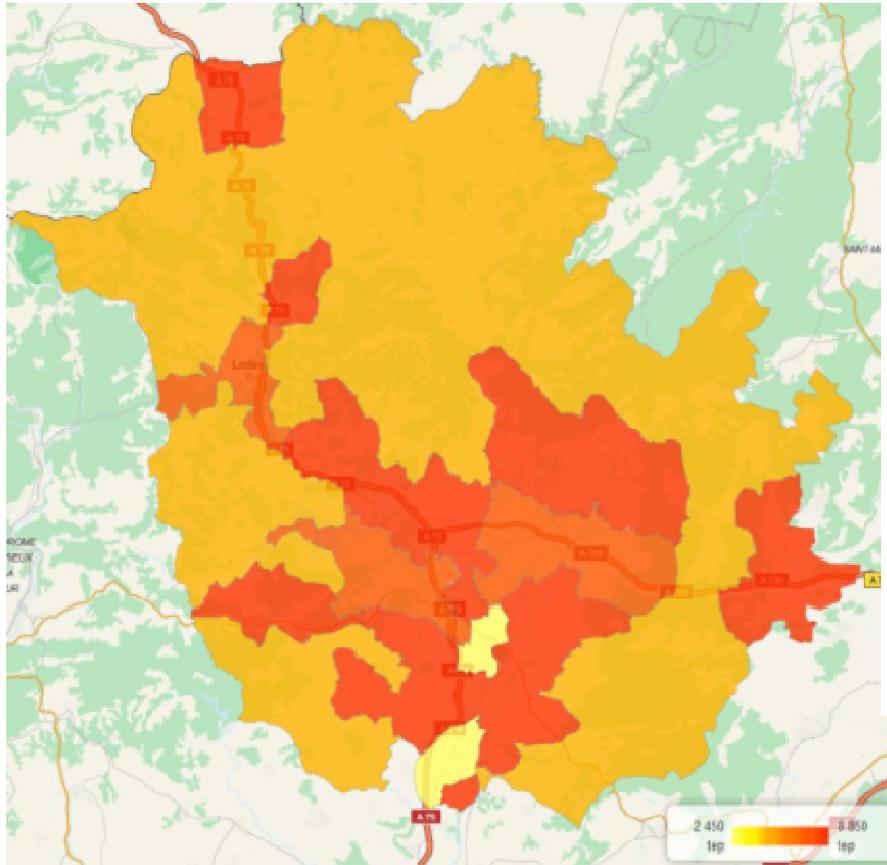
- **Des modes actifs localement contraints par les reliefs mais des potentiels de report importants**

- ✓ Des continuités parfois difficiles à assurer au sein des tissus et un manque de jalonnement cyclable
- ✓ Les cheminements piétons en cours d'organisation pour les déplacements infracommunaux
- ✓ Un réseau cyclable principalement axé sur les itinéraires touristiques

- Quelle structuration du territoire autour de **bassins de mobilités de proximité** ?
- Quels **modes d'urbanisation** favorisant les mobilités actives ? Quelle intégration du co-voiturage dans l'espace public ?
- Quel **développement de l'offre de stationnement** en faveur de la vitalité et de l'attractivité des centres-bourgs ?

Enjeu en termes de bilan environnemental et de vulnérabilité des ménages

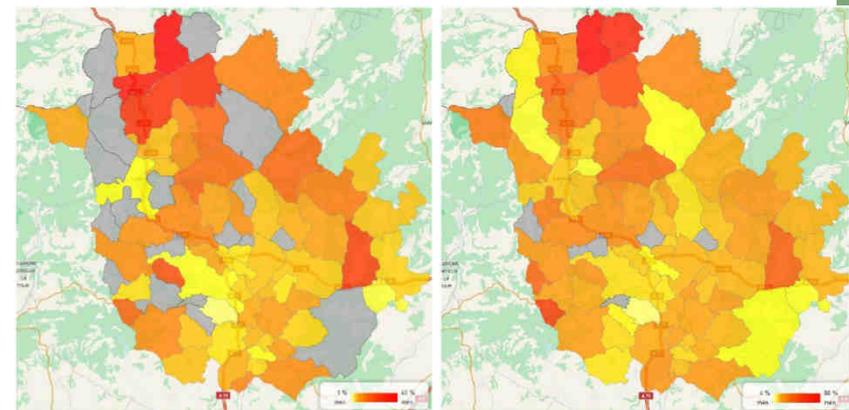
Consommation énergétique finale pour la mobilité quotidienne en Pays Coeur d'Hérault, par typologie d'espaces



source : Equitée®

- **Un bilan environnemental lourd pour les transports**
 - ✓ Une consommation des communes limitrophes aux pôles de Lodève, St André, Gignac, Clermont... 20% supérieure à celle de ces pôles, alors que la population est du même ordre de grandeur
 - ✓ Ces communes se caractérisent par un niveau d'autonomie inférieur, et une accessibilité à des solutions de transports en modes doux ou collectif moins importante ↔ **Lien étroit avec l'aménagement du territoire**
- **La précarité énergétique liée à la mobilité**

Proportion de ménages en vulnérabilité transport pour les motifs contraints (à gauche) et tous motifs (à droite)



- Quelle volonté conforter la résilience du territoire à travers son **armature** et une meilleure **organisation** des déplacements ?



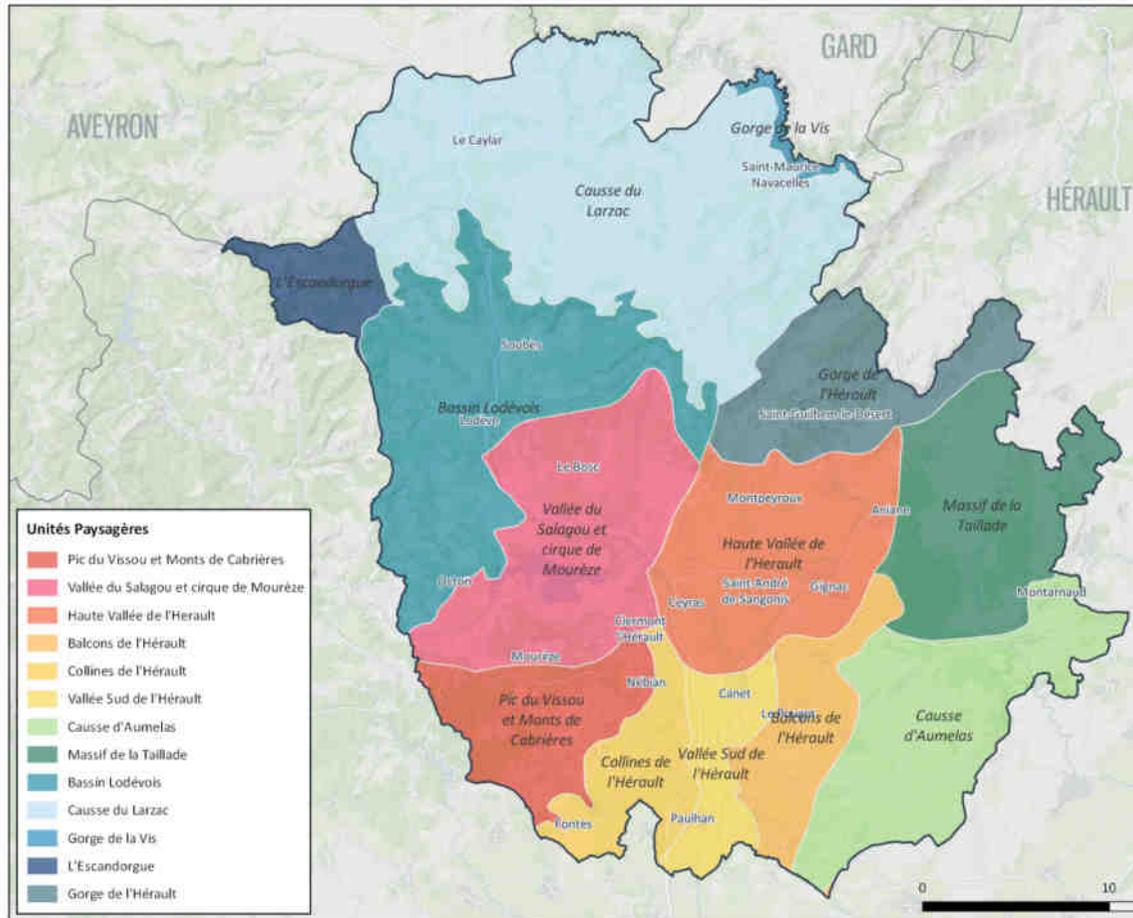
3

Etat initial de l'environnement



2.1 Quels enjeux de préservation des valeurs du patrimoine naturel, agricole et paysager ?

Enjeu de préservation et valorisation des paysages caractéristiques



Réalisation : Inddigo - Territoires, Aménagement & Mobilités - Juillet 2017

Sources : Pays Coeur d'Hérault

- **Un territoire aux paysages de qualité et diversifiés**
 - ✓ 13 unités paysagères
 - ✓ Éléments structurants du caractère rural / patrimonial du territoire
 - ✓ Déterminants de l'attractivité touristique et résidentielle
- **Des motifs agricoles marqueurs du paysage**
 - ✓ Paysage de vignoble en mosaïque avec bois et garrigues
 - ✓ Paysage de pastoralisme
 - ✓ Patrimoine bâti agricole
- **De nombreux sites remarquables**
 - ✓ 7 sites classés, 8 inscrits
 - ✓ 3 Opérations Grands Sites de France
- **Mais des tendances à l'œuvre et des marges de manœuvre**
 - ✓ Déprise agricole et fermeture des paysages
 - ✓ Dégradation du paysage et du petit patrimoine
 - ✓ Progression d'une urbanisation diffuse
 - ✓ Des documents d'urbanisme pas forcément adaptés aux enjeux des Grands sites

Quelle fonction prioritaire pour les paysages : terroirs productifs ? cadre de vie ? attractivité touristique ? Quel niveau de prise en compte ? (homogène sur tout le territoire ou territorialisation et différenciation des niveaux d'enjeux et donc de réponses ?)

Quels mise en valeur/positionnement des sites remarquables pour participer à l'attractivité touristique ? Quelle maîtrise de la fréquentation touristique des sites remarquables?

Enjeu de maintien / requalification du paysage urbain et des silhouettes villageoises

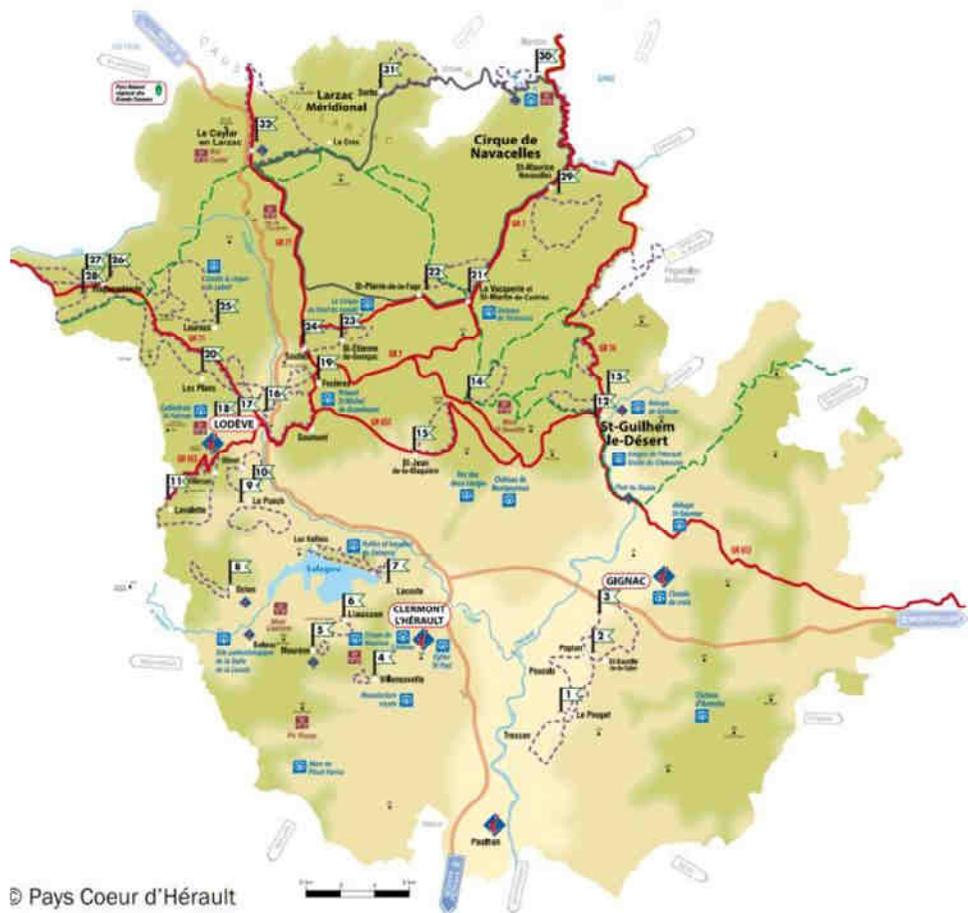


- **Une morphologie originelle adaptée au relief et à l'attractivité économique historique**
 - ✓ Des villages de piémont et perchés : points d'accroche du paysage depuis les plaines
 - ✓ Patrimoine bâti ancien au caractère typique sur le plan architectural et d'aménagement des espaces publics
- **Des extensions urbaines parfois peu maîtrisées**
 - ✓ Diffusion de l'urbanisation suivant les axes routiers
 - ✓ Extensions déconnectées des centralités villageoises
- **Des tendances à enrayer**
 - ✓ Phénomène de vacance dans les centres anciens
 - ✓ Points noirs dans le vocabulaire urbain des centres-anciens (espace public parfois peu qualitatif)
- **Une attention particulière aux entrées de ville**
 - ✓ Notion de lecture paysagère des entrées de ville (zone d'activités, signalétique, stationnement...)

Quelle intégration de l'urbanisation (zone commerciale, entrée de ville, extension, frange urbaine,...) dans un contexte paysager agri-naturel de qualité ? Quelle préservation des secteurs sensibles (coupures), des co-visibilités majeures, des silhouettes remarquables ? Quel choix de réhabilitation/requalification du paysage urbain ?

Enjeu de donner à voir le paysage, à travers les itinéraires modes doux

Circuits de randonnée pédestre en Coeur d'Hérault

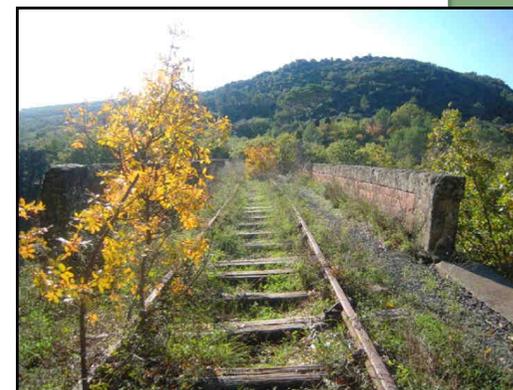


© Pays Coeur d'Hérault

Légende

- Point de vue
- Site remarquable
- Point Info / Office de tourisme
- Départ de circuit
- Chemins de St Jacques de Compostelles
- Réseau vert
- Tour du Larzac Méridional

- De nombreux points de vue
- Des circuits de randonnée qui maillent le territoire
- Un réseau d'anciennes voies ferrées
 - ✓ 60 km de linéaire recensé
 - ✓ 55 ouvrages d'art



Quel devenir pour les anciennes voies ferrées et gares ?

Zoom sur...

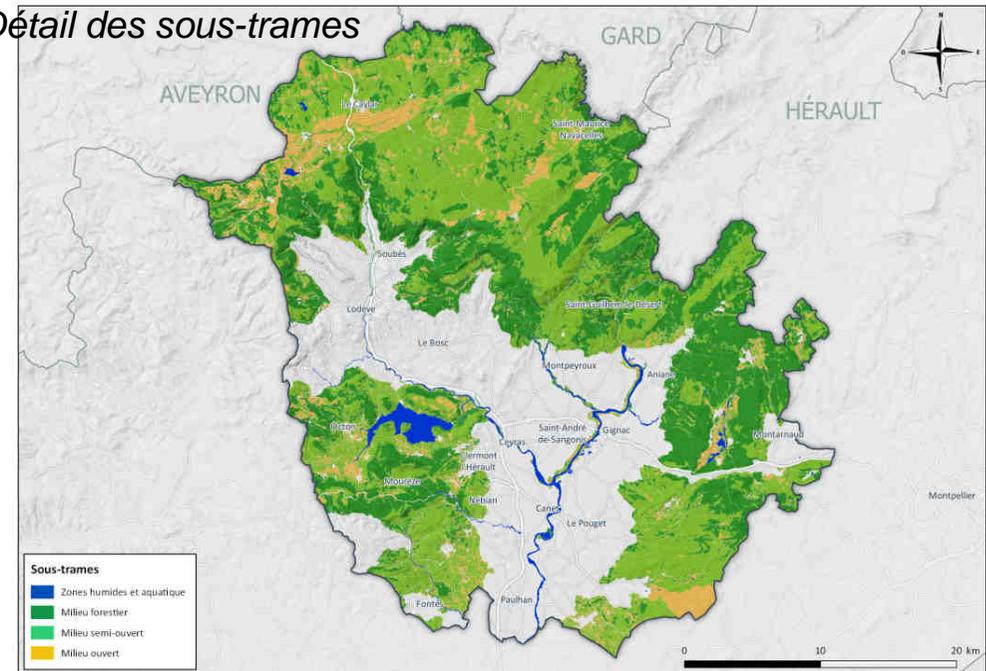
Les enjeux de la trame verte et bleue

La trame verte et bleue : méthodologie

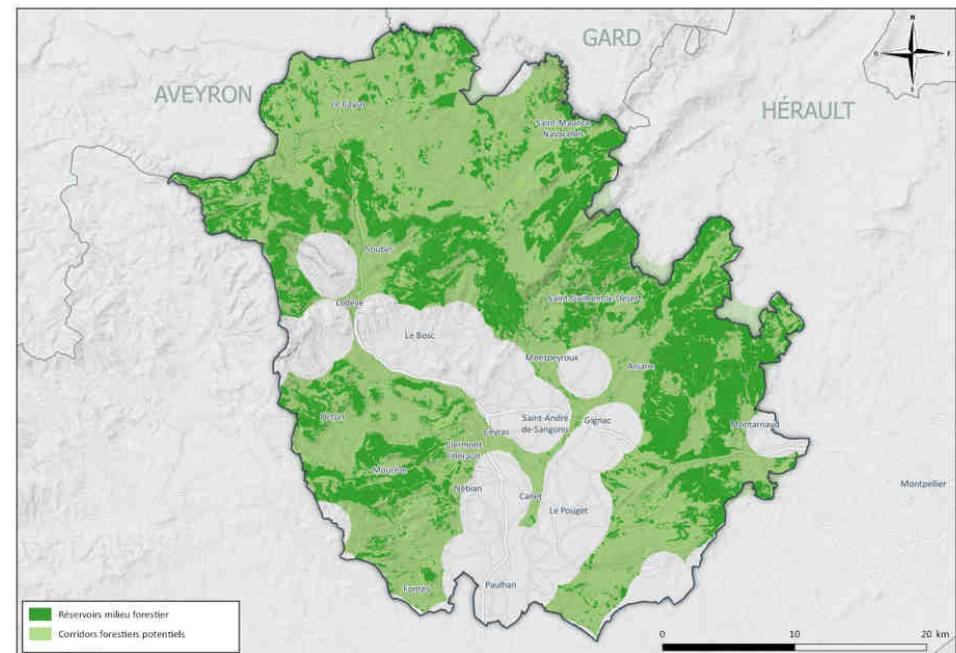
■ Etapes de la construction de la trame verte et bleue

1. Définition des réservoirs de biodiversité : zonages de protection, inventaire, contractuels,...
2. Etude des fragmentations écologiques du territoire : tissu urbain, voiries, seuils et barrages
3. La détermination des sous-trames écologiques : forestier, ouvert, semi-ouvert, humide et aquatique
4. Les corridors potentiels : capacités moyennes de dispersion des espèces par sous-trame
5. La trame verte et bleue du Pays Cœur d'Hérault
6. Confrontation avec le SRCE
7. Affinage de la donnée sur 12 secteurs de zooms

Détail des sous-trames

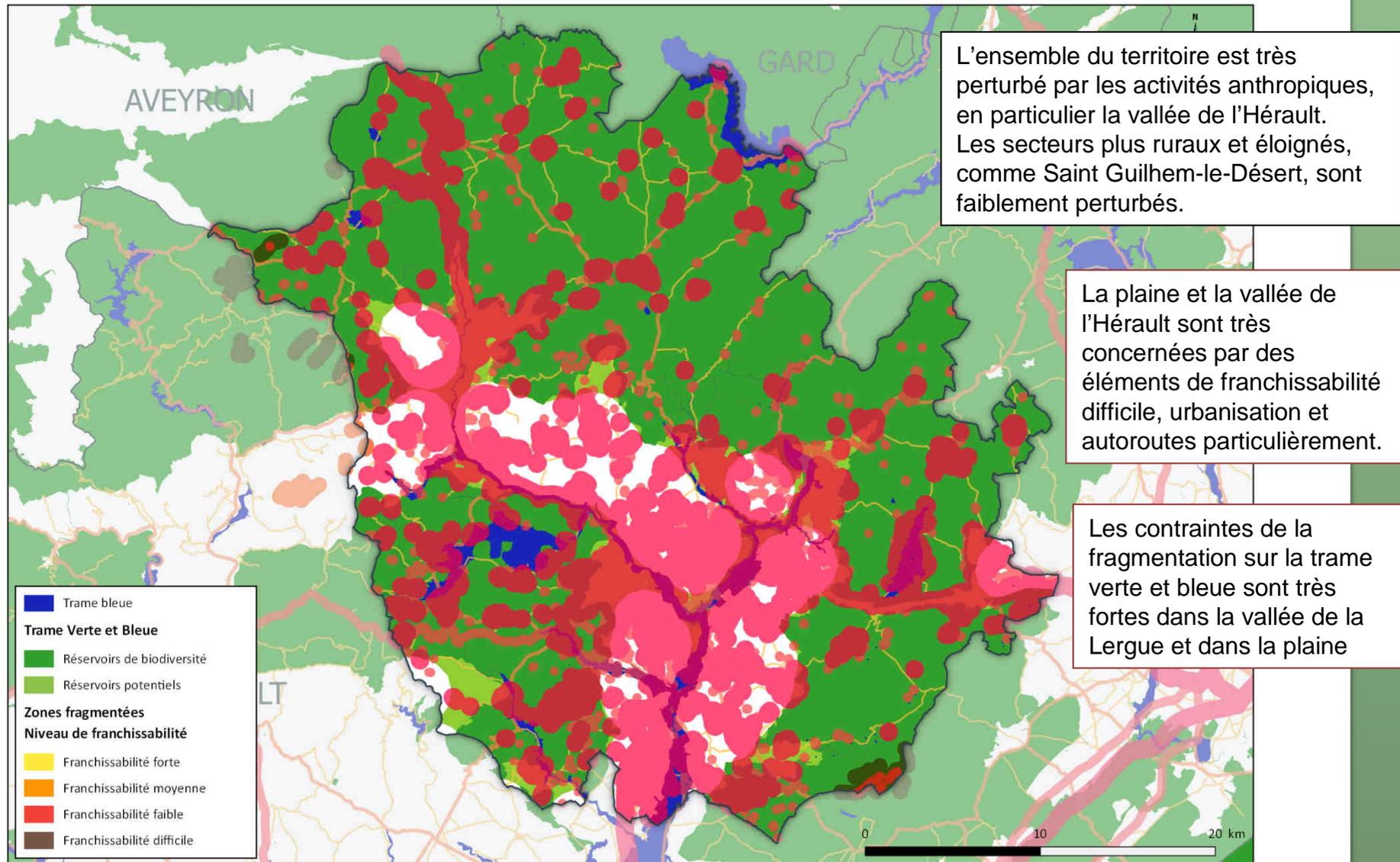


Réalisation : Inddigo - Territoires, Aménagement & Mobilités - Janvier 2018 Sources : Tercia, DDTM de l'Hérault, OpenStreetMap.org, UE MNE



Exemple continuités écologiques forestières

Enjeu de limitation des fragmentations écologiques du territoire

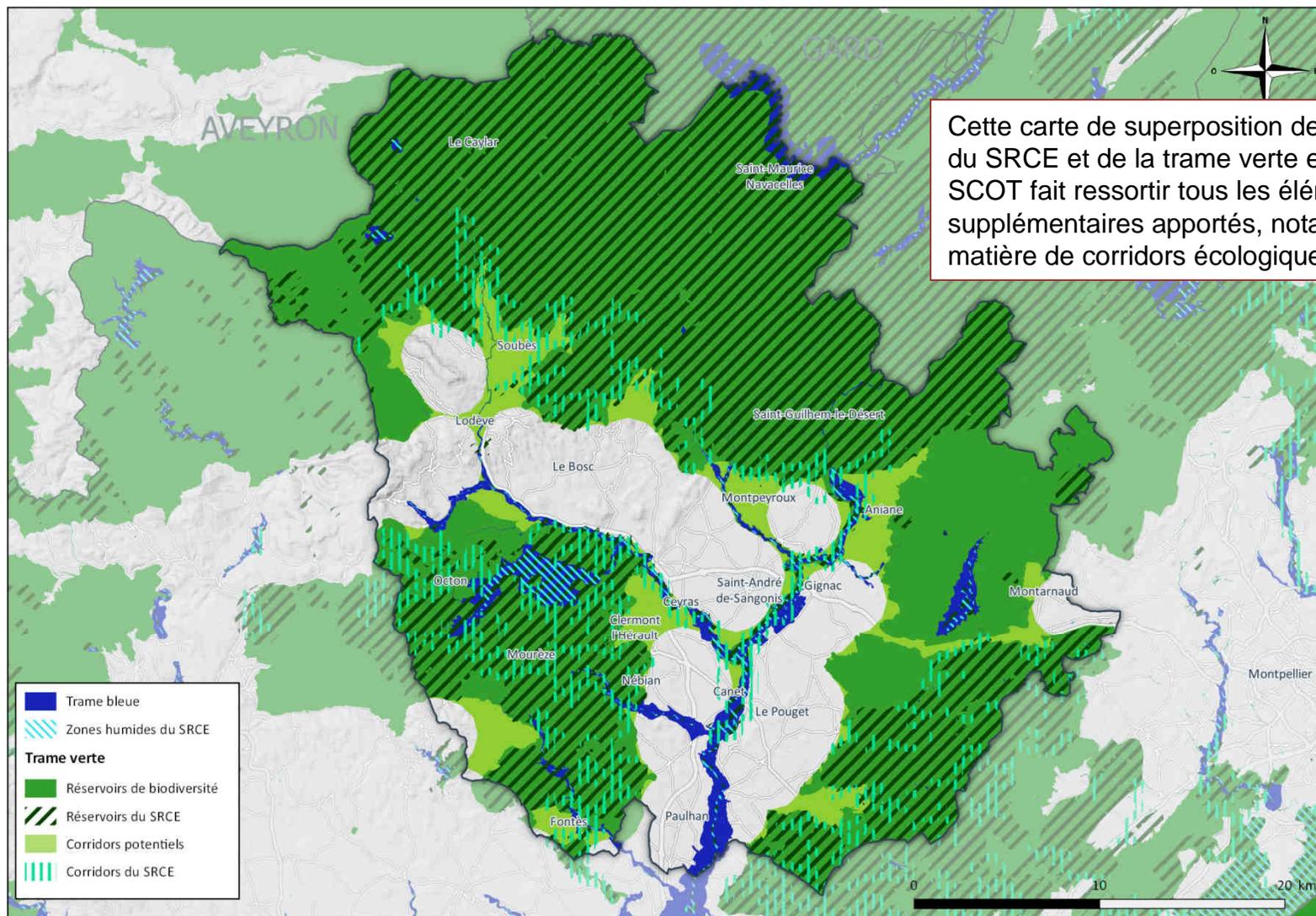


Réalisation : Inddigo - Territoires, Aménagement & Mobilités - Janvier 2018

Sources : Inddigo, Tercia, DDTM de l'Hérault, OpenStreetMap.org, UE MNE

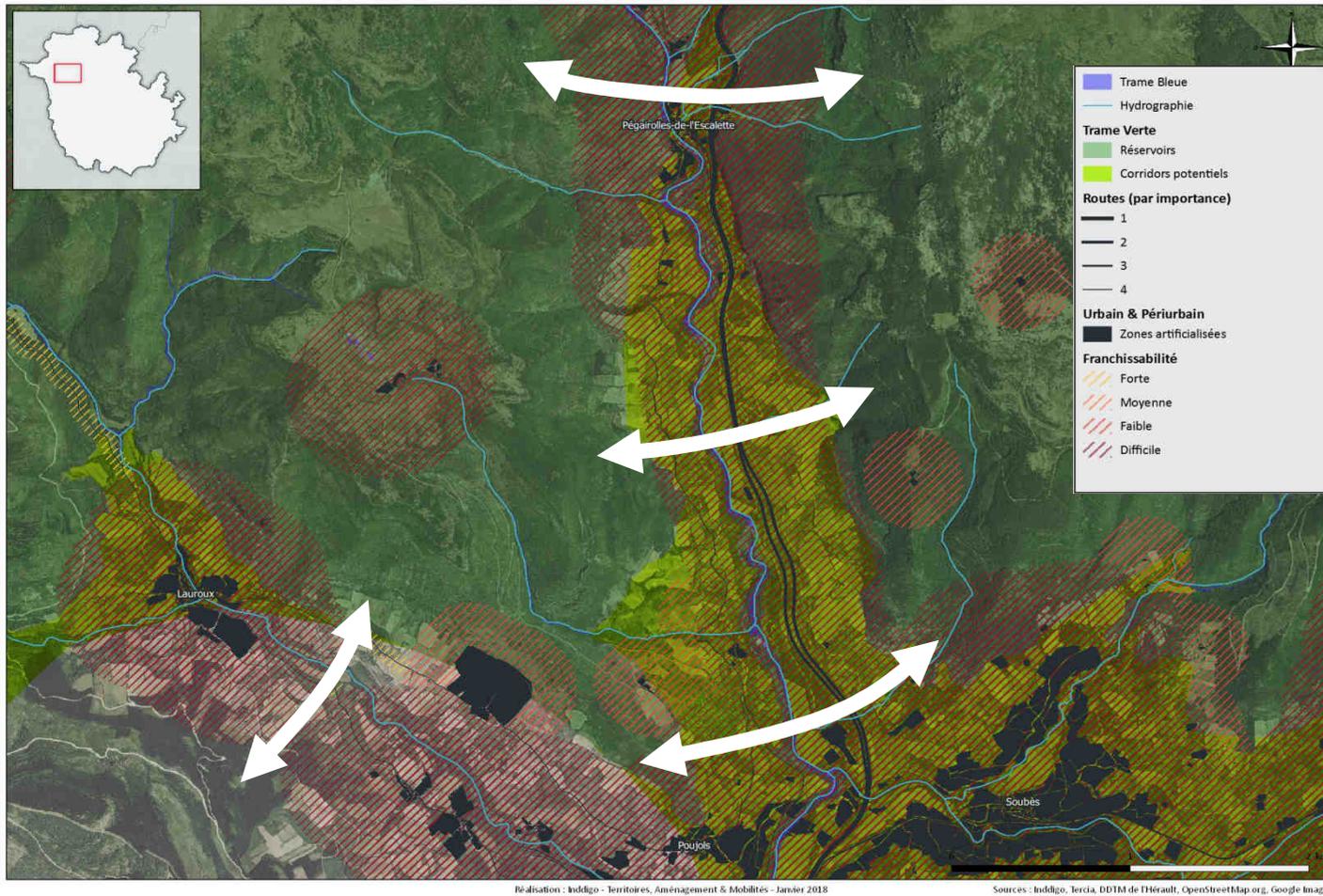
Enjeu de préservation et restauration de la TVB

Comparaison de la trame verte et bleue du SCOT et du SRCE



Enjeu de préservation et restauration de la TVB

Exemple de zoom : Soubès



Quelle ambition de préservation de la TVB?

Quelle qualification des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques à préserver / à restaurer?

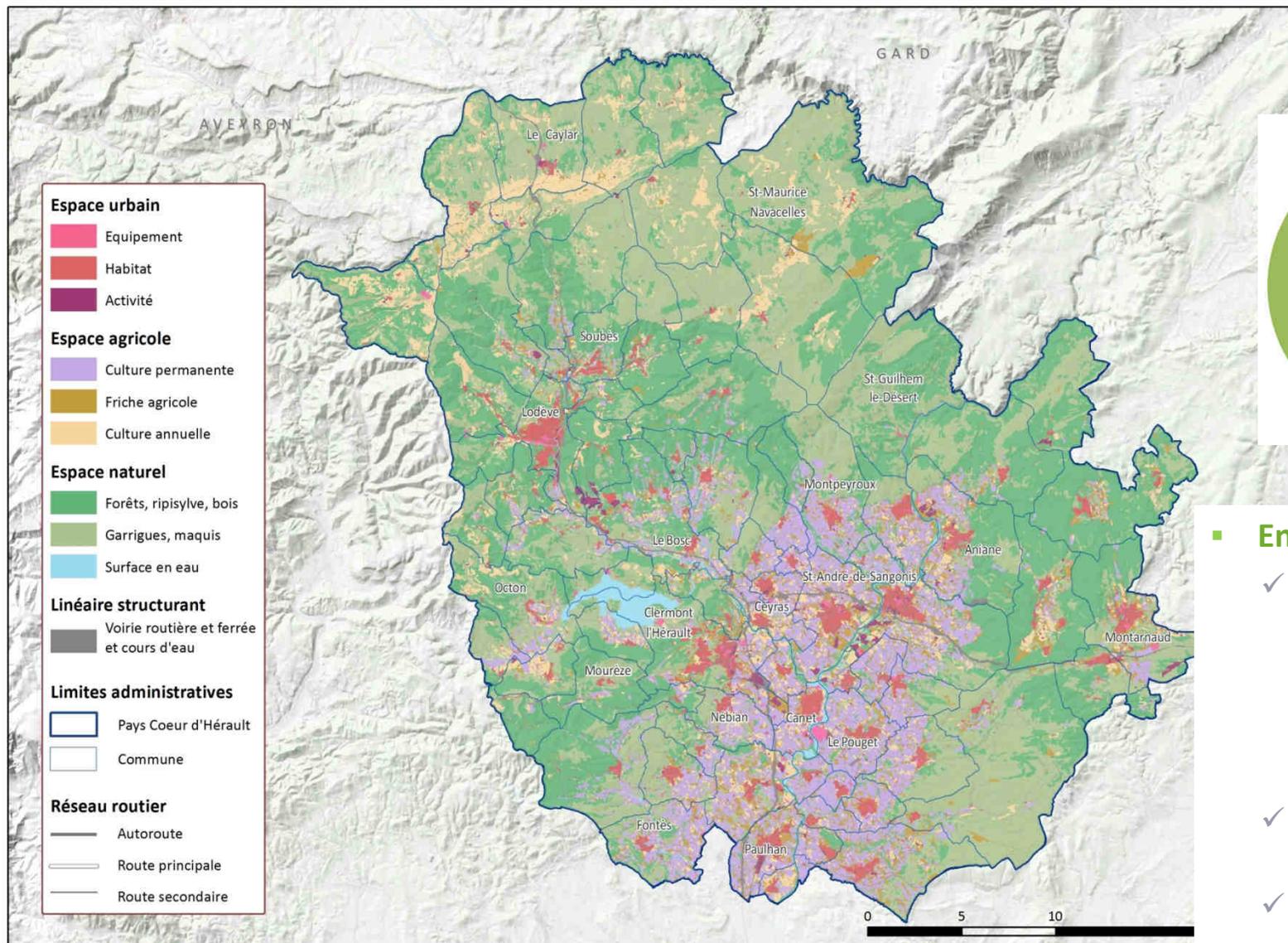
Quels niveaux de protection par secteur identifié ?



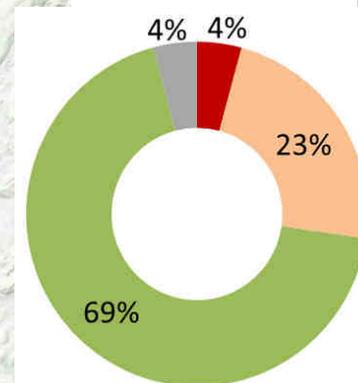
2.2 Quelle pression sur les ressources naturelles ?

Zoom sur..
Enjeu de réduction de la consommation foncière

Occupation des sols



- Espace urbain
- Espace agricole
- Espace naturel
- Voirie et cours d'eau



Entre 1996 et 2015 :

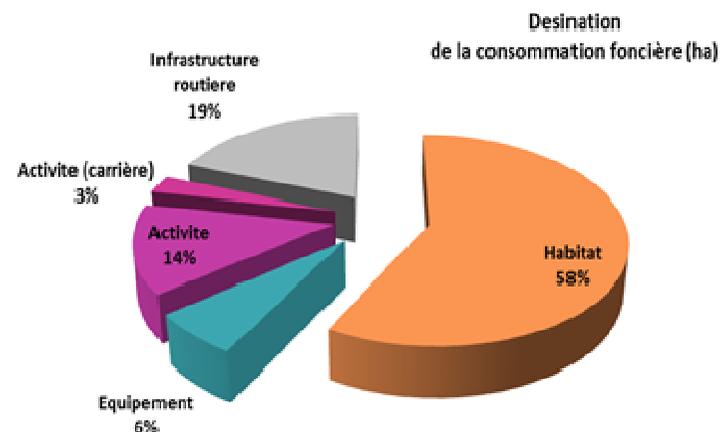
- ✓ Agriculture : -1 000 ha, soit -3,5%, avec très fort recul des vignes et progression des friches
- ✓ Espaces naturels : -500 ha, soit -0,6%
- ✓ Espaces urbains : +1 200 ha, soit +29%

Réalisation : TERCIA consultants, janvier 2018

Source : BD TOPO® © V2 IGN-F – 2015, BD ALTI® © IGN-F – 2014, Occupation des so

Une baisse du rythme de la consommation foncière, notamment dans le résidentiel

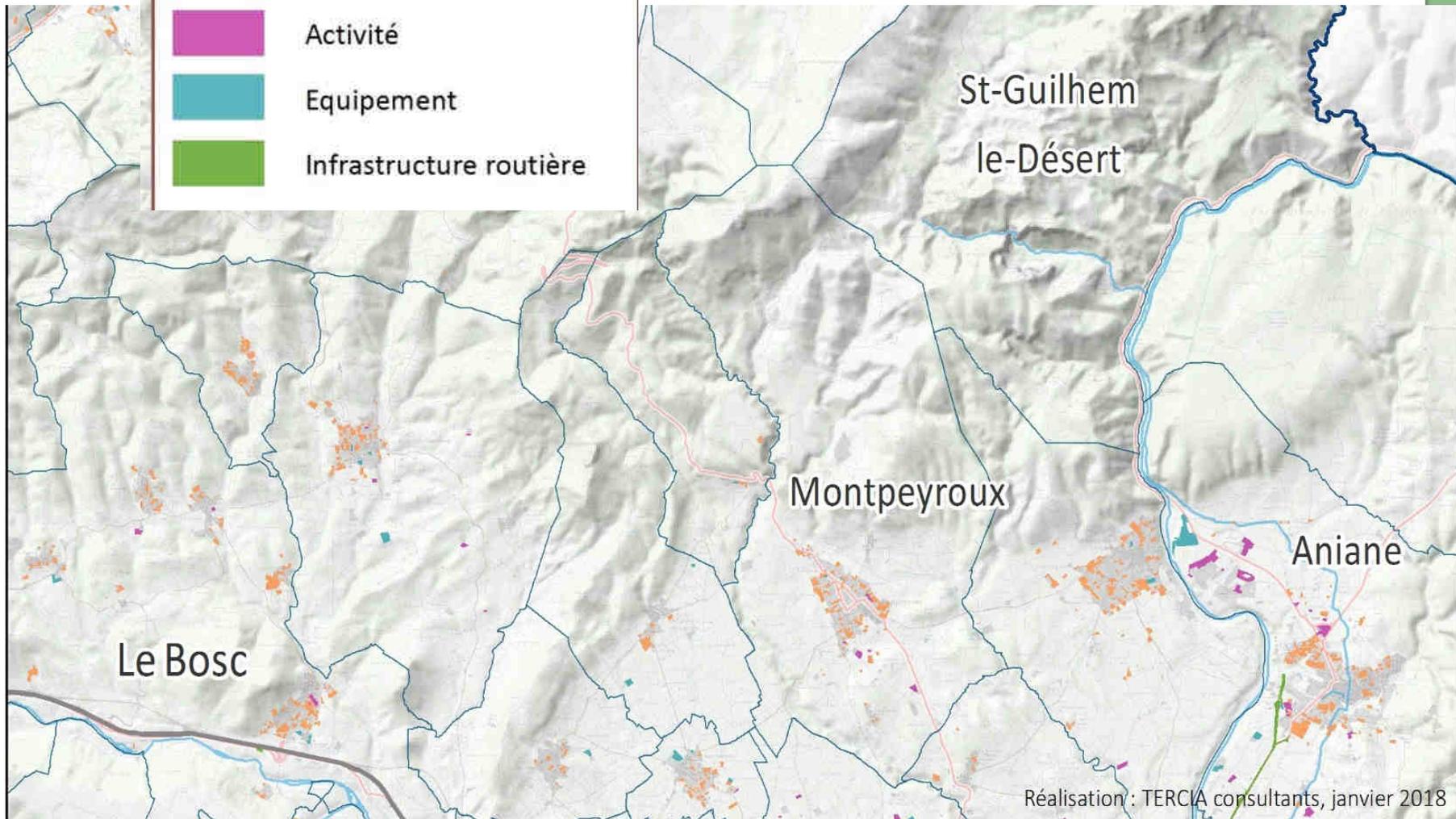
- **Un rythme de consommation en forte diminution au cours de la période la plus récente** : 1 862 ha en 19 ans, avec un rythme divisé par 3 entre 1996-2009 et 2009-2015 (de 124 ha/an à 41 ha/an), surtout lié à l'habitat (consommation divisée par 4)
- **Une consommation foncière concernant pour les 2/3 les espaces agricoles** : 1 200 ha consommés sont des espaces agricoles, mais « seulement » 211 ha porteurs d'un enjeu économique important
- **Une consommation foncière dominée par la production d'habitat** : 58% du total (1 080 ha)...
- **... fortement corrélée à la répartition de la population nouvelle** : 50% de la consommation foncière portée par 8 communes (*Clermont l'Hérault, Gignac, Canet, Saint-André-de-Sangonis, Paulhan, Saint-Pargoire, Aniane et Ceyras*) qui ont également accueilli 50% de la population nouvelle du SCoT entre 1999 et 2014, avec une empreinte par nouvel habitant de 800 m²



Spatialisation : carte générale et Zoom)

Vocation de la consommation foncière de 1996 à 2015

- Habitat
- Activité
- Equipement
- Infrastructure routière

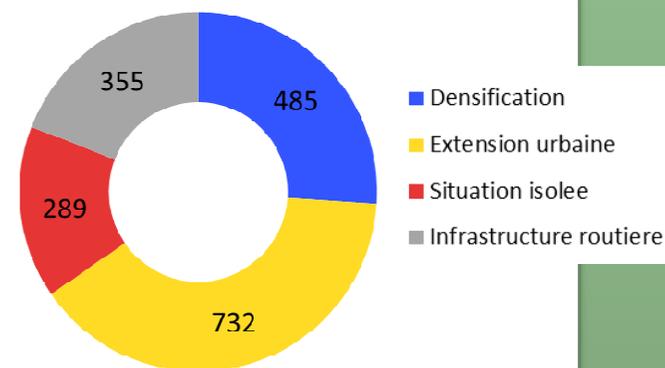


Source : BD TOPO® © V2 IGN-F – 2015, BD ALTI® © IGN-F – 2014, Consommation foncière (2017) TERCIA Consultants

Localisation de la consommation foncière par rapport à l'enveloppe urbaine

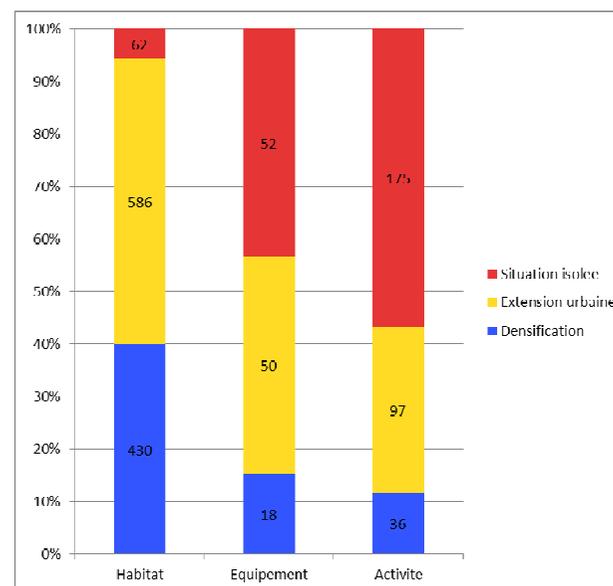
- Une consommation foncière globale réalisée majoritairement par extension de la tache urbaine, malgré une part de densification significative

- ✓ Une proportion en extension urbaine qui varie selon les bassins de vie : de 43% (vallée de l'Hérault) à 59% (Paulhanais)
- ✓ Une proportion en densification qui varie selon les bassins de vie de 29% (Clermontais) à 36% (vallée de l'Hérault)

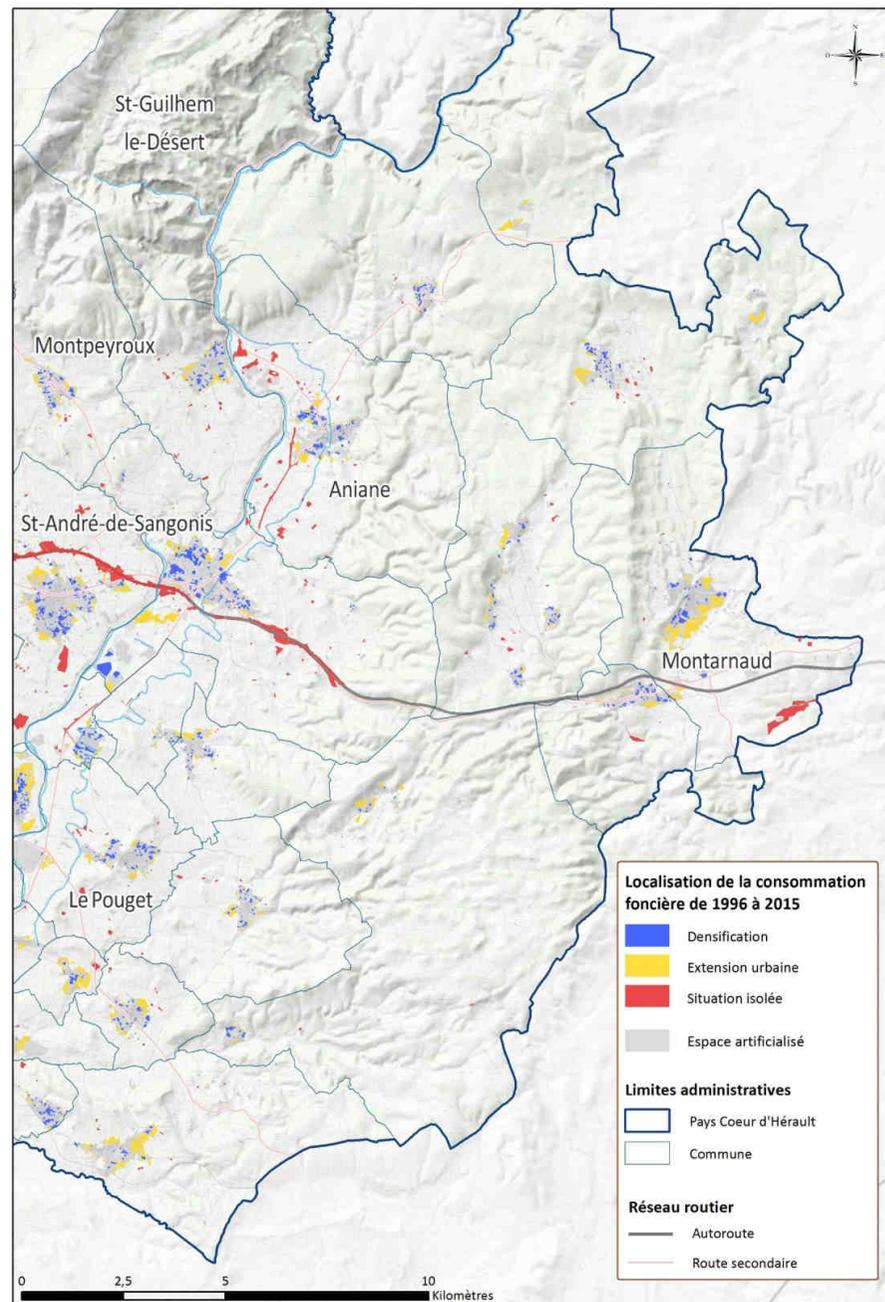
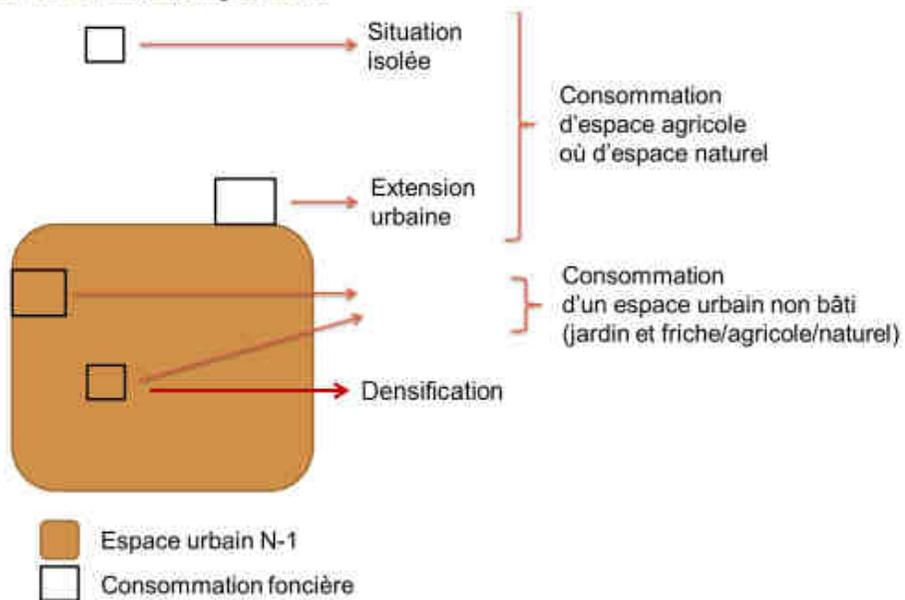


- Une localisation de la consommation foncière différentes selon la vocation des espaces consommés

- ✓ Une proportion en extension urbaine majoritaire pour l'habitat, mais une part importante en densification
- ✓ Des équipements (hors infrastructures routières) en extension urbaine ou en situation isolée - Des formes en lien avec la nature des équipements (ex : STEP, stade/école, espace public)
- ✓ Des activités et infrastructures majoritairement en situation isolée (autoroutes + carrières)



Les 3 types de localisation de consommation foncière

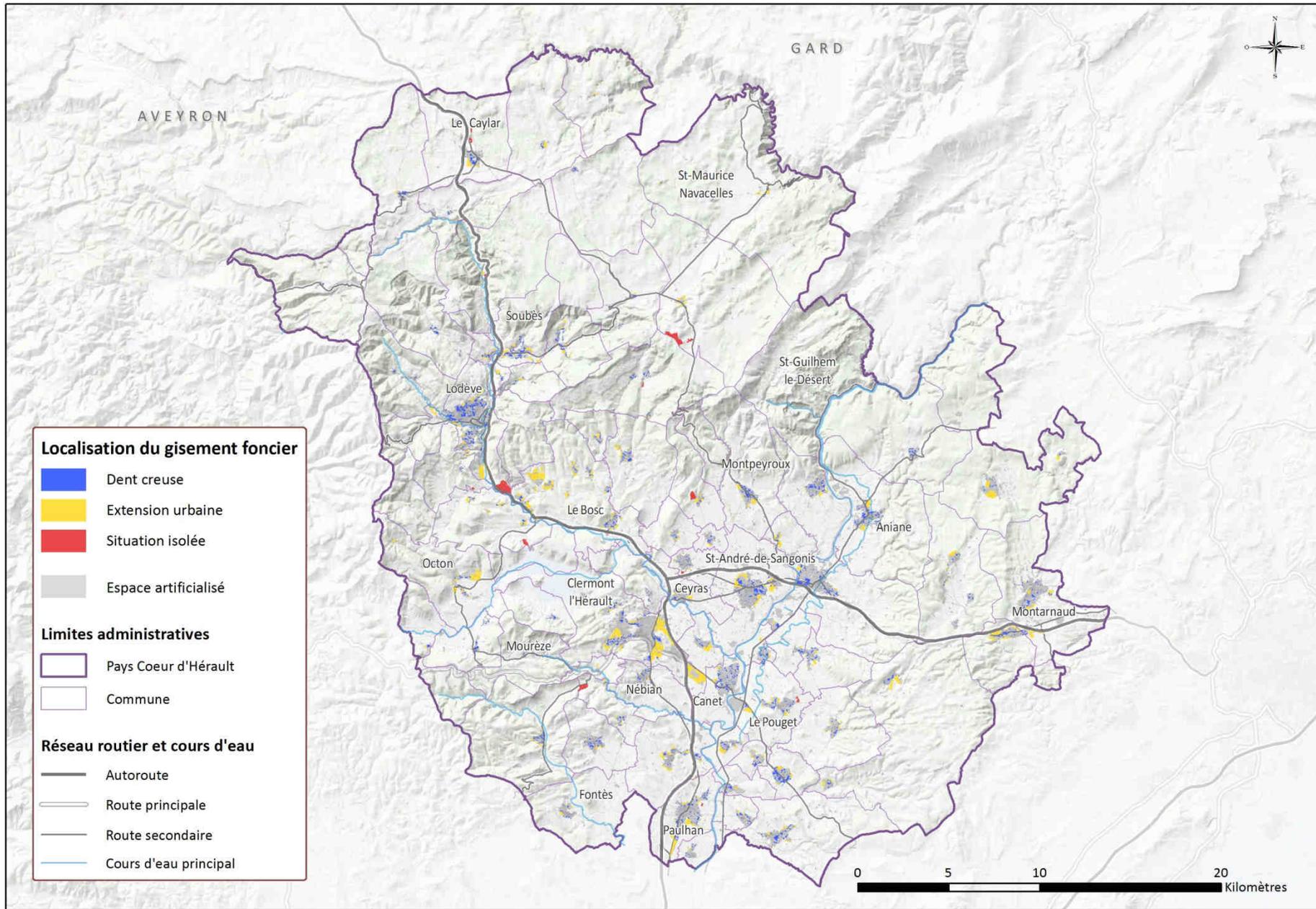


Réalisation : TERCIA consultants, janvier 2018 Source : BD TOPO® © V2 IGN-F – 2015, BD ALTI® © IGN-F – 2014, Consommation foncière (2017) TERCIA Consultants

Le gisement foncier :

une donnée à actualiser avec les nouveaux PLU

- **Un gisement foncier total estimé à plus de 1 500 ha qui devra être actualisé**
 - ✓ Un gisement destiné principalement à la production de logements neufs (3/4 de la ressource foncière)
 - ✓ Des surfaces pour la création d'activités nouvelles qui représentent plus de 250 ha (17% du total)
- **Des disponibilités théoriques dans les tissus existants à étudier par les communes**
 - ✓ 40% des disponibilités théoriques situées à l'intérieur des zones urbaines existantes (dents creuses) -
 - ✓ Un potentiel réel qui reste à affiner avec les communes (rétention foncière, contraintes liées aux réseaux, topo, servitudes locales..)
- **Des disponibilités en extension qui doivent être corrigées (nouveau PLU)**
 - ✓ Les réserves foncières situés en extension des zones urbaines existantes sont majoritaires dans les DUL considérés (834 ha soit 54% du total) : des chiffres à actualiser avec la révision/ redimensionnement des PLU



Réalisation : TERCIA consultants, janvier 2018

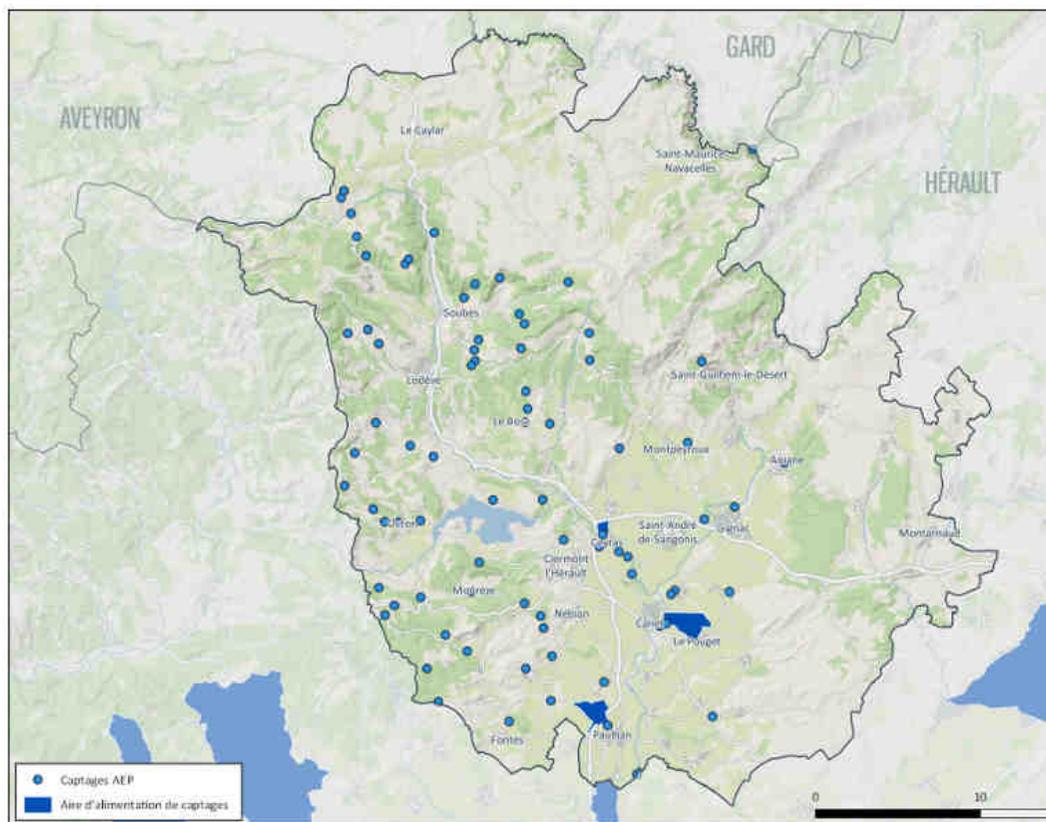
Source : BD TOPO® © V2 IGN-F – 2015, BD ALTI® © IGN-F – 2014, Gisement foncier TERCIA Consultants

Etude des espaces potentiels de densification

- Cette analyse doit faire l'objet d'une réflexion préliminaire avec le SYDEL et les élus afin de valider les attendus, la méthodologie les échelles d'analyse.
- Il s'agit d'un volet important pour alimenter la réflexion stratégique qui sera réalisée dans la phase PADD (scénarios fonciers) et la justification des choix.
- Il s'agit pour le SCoT d'identifier les espaces qui devront faire l'objet d'une étude approfondie dans le cadre de l'élaboration ou de la révision des documents d'urbanisme

Quelle ambition de réduction de la consommation foncière dans l'avenir? Quelle prise en compte de la ruralité et de l'armature territoriale dans les principes d'urbanisation futurs ? Quelle volonté de préserver les espaces agricoles à enjeux et les espaces porteurs de biodiversité? Quelle renouvellement des formes urbaines pour concilier densité et qualité de vie?

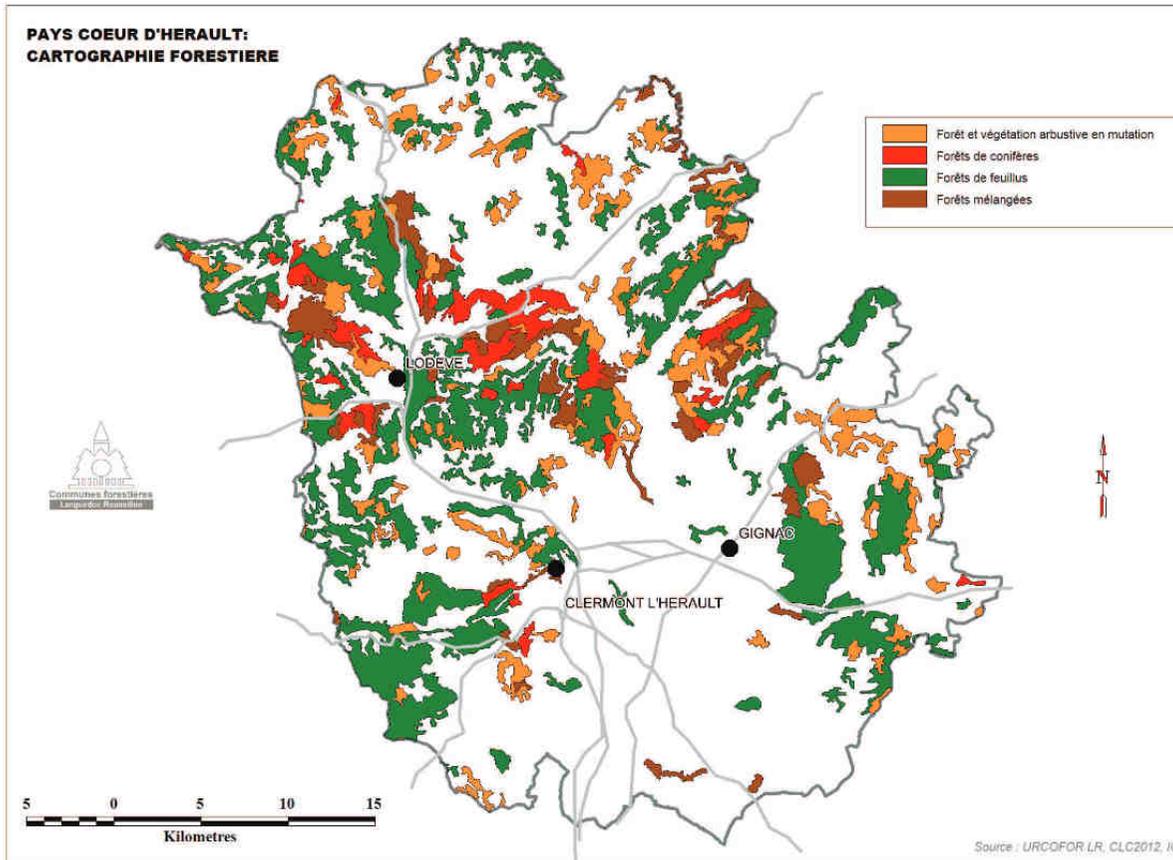
Enjeu de préservation de la ressource en eau



- **4 bassins versants mais 71 communes concernées par le bassin de l'Hérault**
- **Alimentation en eau potable :**
 - ✓ Des ressources abondantes : nappes souterraines, Hérault et nappes d'accompagnement
 - ✓ Mais très sollicitées et des rendements de réseaux à améliorer
 - ✓ Des besoins pour l'avenir en hausse
- **Des secteurs en déficit actuel ou à venir :**
 - ✓ Actuel pour Aniane, à prévoir pour Pouzols et la Boissière en 2020, à prévoir pour SIE Iodévois, SM des 5 vallées et Roqueredonde à l'horizon 2030
 - ✓ Sur le Clermontais ?
- **Des pics de consommation estivaux**
- **Étude PGRE :** Malgré une importante augmentation de population, l'effet sur les prélèvements serait compensé par l'amélioration des rendements
- **Des vulnérabilités identifiées pour manque d'interconnexions**
- **Prélèvements pour l'irrigation**
 - ✓ 3 700 ha irrigués pour plus de 8 millions de m³ – essentiellement en période estivale
 - ✓ Programme de renouvellement du réseau de l'ASA du canal de Gignac

Quelle adéquation entre la ressource en eau et le développement du territoire (accueil de population/agriculture/tourisme) ? Quelle anticipation des conséquences du changement climatique sur la disponibilité de la ressource ? Quelles solutions d'adaptation ?

Enjeu de valorisation de la ressource forestière



- Une ressource abondante (47% du territoire)
 - ✓ 22 000 ha de forêts arbustives
 - ✓ 21 000 ha de feuillus
 - ✓ 16 000 ha de conifères
- Une ressource majoritairement privée (66%)
- Des potentialités insuffisamment développées :
 - ✓ Des résineux qui commencent à produire
 - ✓ Des accrus de pins noirs qui pourraient faire l'objet d'interventions compatibles avec les enjeux du territoire, en combinant ouverture des milieux, production d'énergie durable, prévention des risques d'incendie, pastoralisme
- Une charte forestière en cours d'élaboration
- Des freins identifiés
 - ✓ Peu de scierie
 - ✓ Dessertes inadaptées
 - ✓ Foncier forestier morcelé

Quelle volonté de valorisation locale de la ressource forestière ? Quel principe de gestion durable de la ressource? (équilibre feuillus/résineux, futaie irrégulière, préservation des paysages)

Enjeu de développement des énergies renouvelables



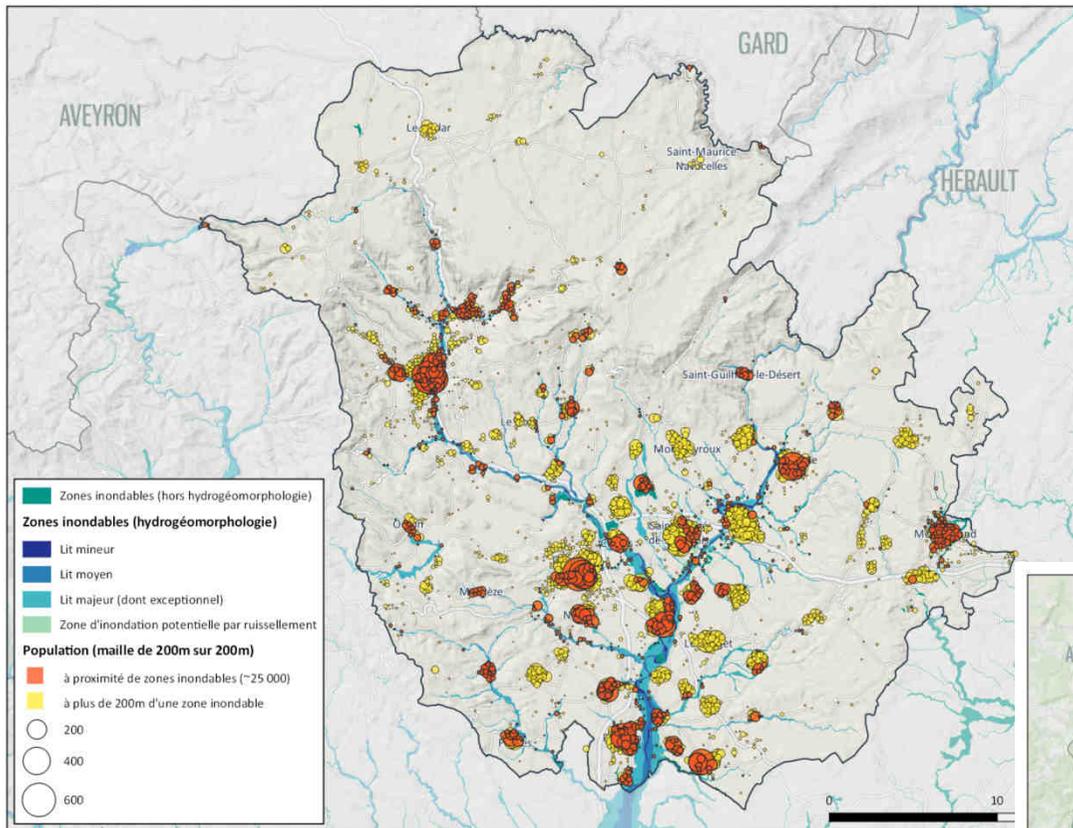
- **Un potentiel de production d'énergie renouvelable diversifié. Aujourd'hui : seulement 0,3% des besoins couverts (contre 17,5% en LR)**
- **Eolien**
 - ✓ Un seul parc éolien à Aumelas
 - ✓ D'autres projets abandonnés : refus / contestation
 - ✓ Des contraintes réglementaires fortes : grands sites, protections environnementales, zones d'urbanisation...
- **Energie solaire : un bon potentiel**
 - ✓ Un parc solaire sur les communes du Bosc et Soumont le plus grand du département
 - ✓ 7 autres projets à l'étude
- **Hydroélectricité : optimisation de l'existant**
 - ✓ 3 centrales sur l'Hérault et 8 microcentrales
- **Géothermie : Complexe à exploiter**
- **Bois énergie : un potentiel très favorable**
 - ✓ 47 % du territoire sous couvert forestier – aujourd'hui peu exploitée
 - ✓ 8 chaufferies et 14 en projet
 - ✓ Défi de substitution de chaudière individuelle au fuel
- **Energie de récupération**
 - ✓ 2 projets à l'étude

Quelle volonté de développement des énergies renouvelables ? Quels types ? Sur quels secteurs privilégier leur installation ? Quelle conciliation entre énergie renouvelable et paysage ? Entre énergie renouvelable et agriculture ?



2.3 Quelle exposition aux risques naturels ?

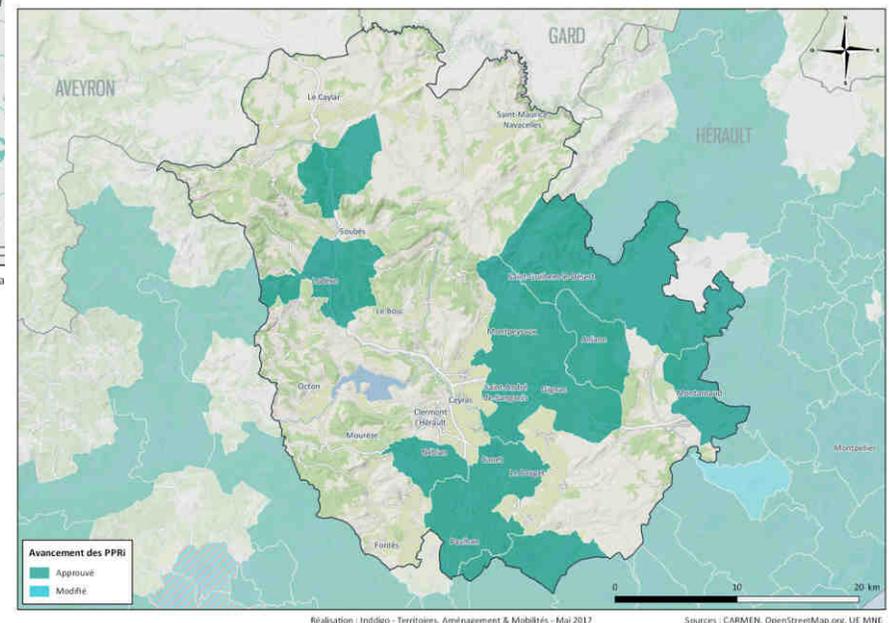
Enjeu de prise en compte du risque d'inondation dans l'aménagement du territoire



Réalisation : Inddigo - Territoires, Aménagement & Mobilités - Mai 2017 Sources : INSEE 2012, DDTM de l'Héra

Quelle gestion des eaux pluviales au niveau communal?
Quels choix pour éviter d'augmenter les zones de risque/exposition des populations ?

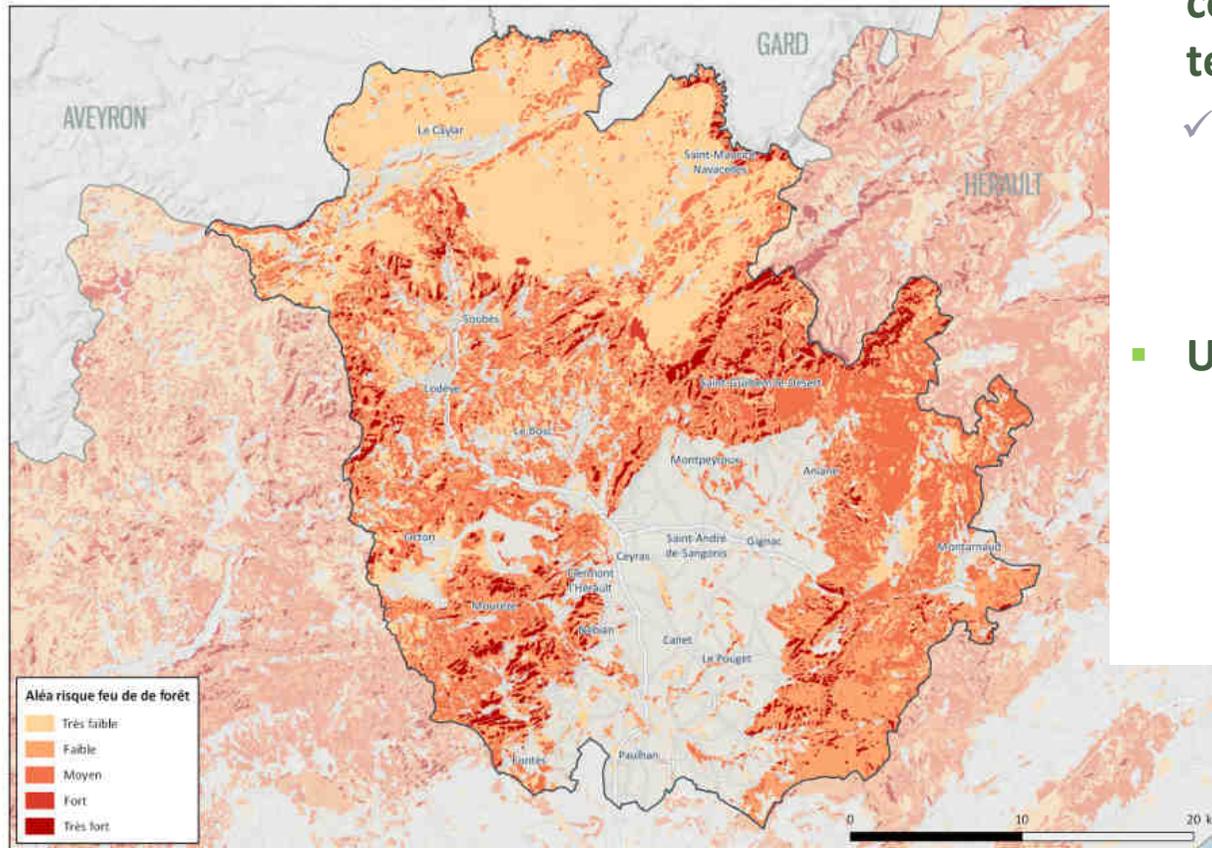
- **Un risque inondation contraignant fortement le territoire**
 - ✓ Territoire exposé = Communes peuplées
 - ✓ 8 communes soumises à un risque moyen –13 soumises à un risque fort
 - ✓ 1/3 de la population situé en zone à risque
- **Un risque impactant fortement l'aménagement du territoire**
 - ✓ PPRI encadrant fortement l'urbanisation en zone inondable : 28 communes couvertes
 - ✓ 23 % des communes soumises à un risque fort ne sont pas couvertes d'un PPRI
 - ✓ Contraintes fortes dans les projets d'urbanisation



Réalisation : Inddigo - Territoires, Aménagement & Mobilités - Mai 2017

Sources : CARMEN, OpenStreetMap.org, UE MINE

Enjeu de prise en compte du risque incendie dans l'aménagement du territoire



Réalisation : Inddigo - Territoires, Aménagement & Mobilités - Mai 2017

Sources : CARMEN, OpenStreetMap.org, UE MNE

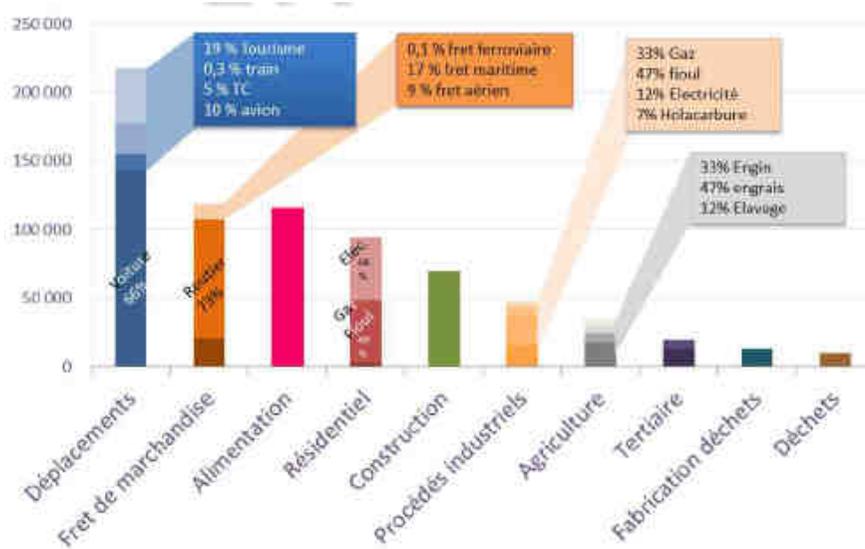
- Des espaces forestiers qui couvrent 47 % de la superficie du territoire
 - ✓ Des risques potentiellement aggravés par le changement climatique/ sécheresse et déprise agricole
- Un risque diffus sur le territoire :
 - 14 communes soumises à un risque moyen
 - 13 à un risque fort
 - 5 à un risque très fort

Quelle place donner aux espaces agricoles dans la gestion des risques incendies (Zones tampons)?
Quelle limite définir entre zones urbaines/à urbaniser et les espaces naturels ?



2.4 Quelle exposition aux pollutions et nuisances?

Enjeu de réduction des émissions de GES



Bilan carbone : le poids de la mobilité et du logement

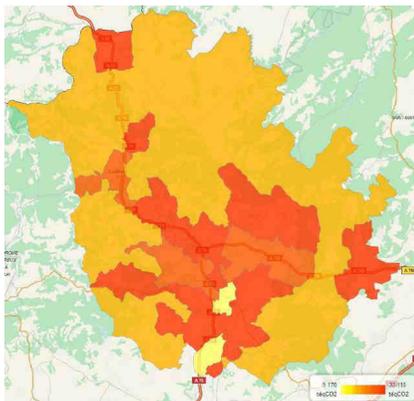
- ✓ 10,6t CO2/an/hab. contre 9 en moyenne nationale
- ✓ 1/3 des émissions : déplacements et logements individuels – contexte rural

Deux postes de consommation énergétique

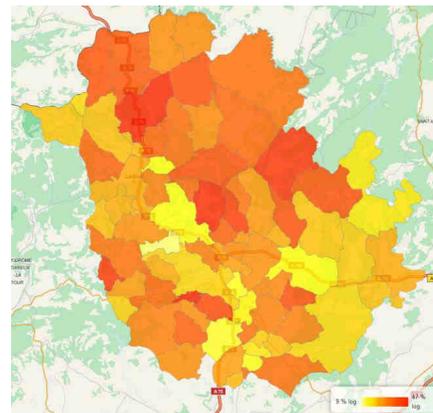
- ✓ Les transports : 51 % - une augmentation de plus de 30% depuis 1999
- ✓ Le résidentiel : 34%

Des enjeux énergétiques territorialisés

- ✓ Des émissions de GES qui varient fortement selon le lieu de résidence (pôle structurant, commune relais ou rurale)
- ✓ L'accueil d'un nouvel habitant dans un village génèrera 30% GES en plus qu'au sein des pôles structurants
- ✓ Pour la consommation du logement : 24% du parc bâti a une étiquette DPE inférieure ou égale à F lorsque la moyenne nationale (source SOES, enquête Phebus) est voisine de 31%.
- ✓ Plus on se trouve en zones rurales, plus les performances thermiques du bâti sont énergivores
- ✓ Précarité énergétique : 4 160 ménages + 3 860 en situation de vulnérabilité (=auto-restriction)



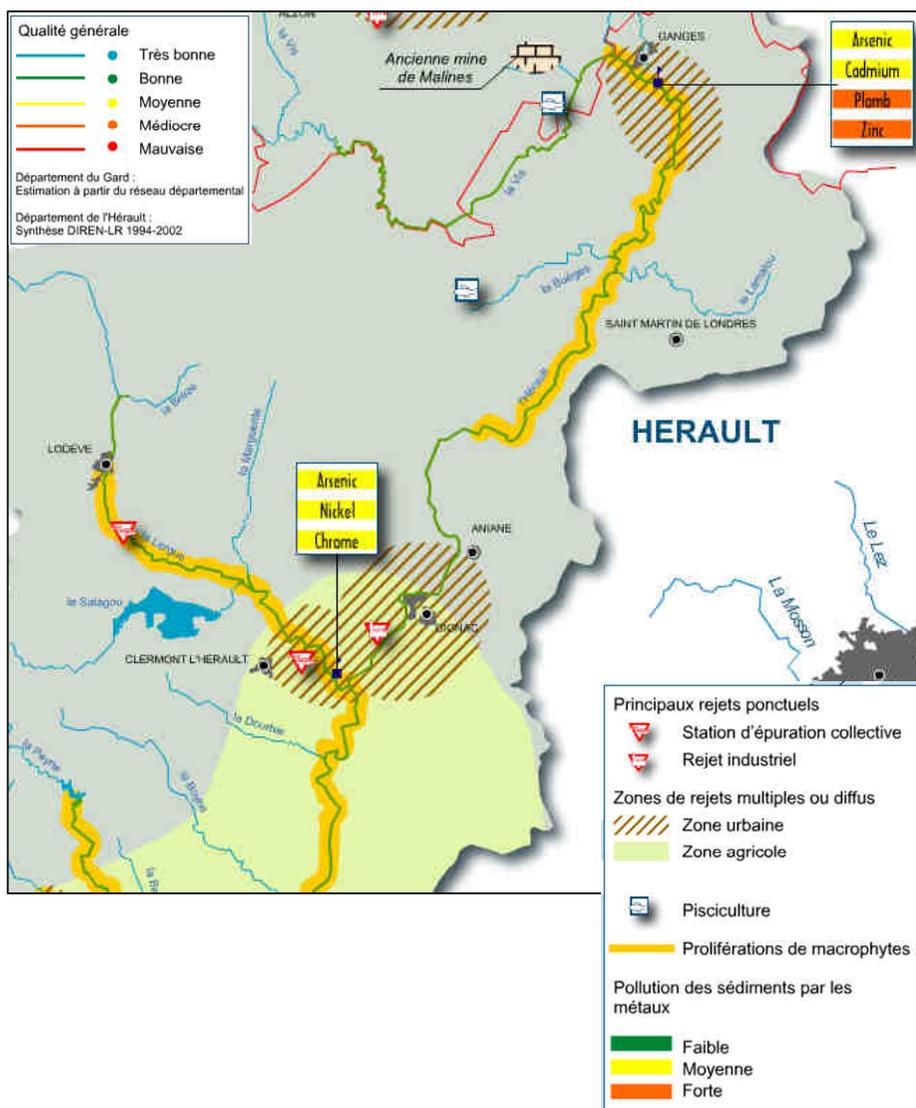
Territorialisation des émissions de GES liées aux déplacements



Localisation des communes présentant le plus fort taux de logements d'étiquette DPE inférieure ou égale F

Quelles réponses face à ce constat de précarité énergétique pour les déplacements ? Pour le logement ?
 Quelle volonté de coordination des politiques d'accueil démographique, d'emplois et de développement des mobilités alternatives

Enjeu de maîtrise de la qualité de l'eau et de l'assainissement



■ Quelques sources de pollutions

- ✓ Source de pollution métallique sur le haut bassin de l'Hérault
- ✓ Présence de pesticides dans les eaux de surface et souterraines au niveau de la plaine viticole

■ 83 stations d'épuration

- ✓ 90% < 2000 EH
- ✓ 55% < 500 EH

■ Des stations anciennes

- 43% ont plus de 20 ans

■ Des dysfonctionnements localisés

- ✓ Surcharges hydraulique et organique importantes : St Jean de Fos et Vendémian, Roqueronde-Bourg, St Etienne-le-Bas, la Vacquerie, le Bosc-Lavayre et Satelles.

Quelle adéquation entre l'assainissement et le développement du territoire (accueil de population) ?

4



DISCUSSIONS